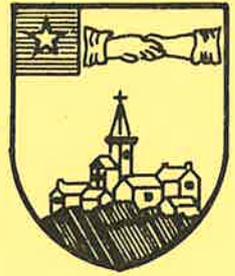


VENDEE

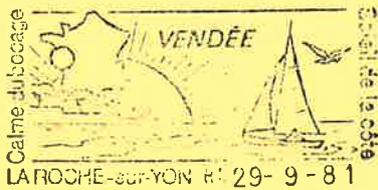
LA ROCHE SUR YON



AMICALE **APY** YONNAISE  
PHILATELIQUE

• • •

BULLETIN TRIMESTRIEL  
DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE



Vue de l'intérieur de la Recette Principale de La Roche-sur-Yon  
rénovée fin janvier 1988

# **Amicale Philatélique Yonnaise**

## Ce qu'elle est :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE, fédérée sous le n° 234 -XV compte 100 adhérents et 40 jeunes.

Mr. G. ABERT occupe la charge de Président.

## Ce qu'elle offre :

- des réunions mensuelles
- le service de la revue fédérale "PHILATELIE FRANCAISE" gratuitement et à domicile.
- un service d'échanges au moyen de circulations à domicile
- un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits)
- un BULLETIN TRIMESTRIEL dont vous avez un exemplaire sous les yeux
- une bibliothèque
- du matériel à prix réduit
- ... des informations en tous genres.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE : 130 Frs. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

## LES REUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1er jeudi du mois à 20 h 30 à la Cité Bretagne, Boulevard des Etats Unis, dans les locaux du club du 3ème âge.

Les philatélistes isolés y sont cordialement invités.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne le dimanche à 10 h 30.

## CALENDRIER DES REUNIONS

### REUNIONS MENSUELLES - ADULTES

3 mars  
7 avril  
5 mai  
2 juin  
30 juin  
8 septembre  
6 octobre  
3 novembre

Dimanche 11 décembre à 9h30

ASSEMBLEE GENERALE

### REUNIONS MENSUELLES - JEUNES

6 et 20 mars  
10 et 24 avril  
8 et 22 mai  
12 et 26 juin  
3 juillet  
25 septembre  
9 et 23 octobre  
6 et 20 novembre  
4 et 18 décembre

## DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS EN RAPPORT AVEC LES ACTIVITES DE L'A.P.Y.

12 et 13 mars : JOURNEE DU TIMBRE à FONTENAY-LE-COMTE (avec exposition départementale)

d° JOURNEE DU TIMBRE AUX SABLES-D'OLONNE

16 et 17 avril CONGRES et EXPOSITION G.P.C.O. à NIORT

22 et 23 mai CONGRES FEDERAL et EXPOSITION NATIONALE à VALENCE

# BULLETIN DE L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE

NUMERO 38

MARS 1988

## SOMMAIRE

1	Sommaire	
2	La Parole du Président	G. ABERT
3 à 7	La Vie de l'Amicale	
8 à 13	L'Histoire Postale de la Vendée	E. MOREAU
13	Liste des timbres de France démonétisés	
14 à 17	La 3ème division de l'Ouest	J. RENOLLAUD
18 à 23	Une enquête de l'Inspecteur Philature	G. GLEMAREC
24 à 28	Les cachets postaux de "fausse direction" en Vendée	B. ROYER
29 à 37	Comment améliorer une collection thématique ?	D. LAPORTE
38	La Flamme de Fontenay d'octobre 1987	G. DELMARRE
38	Le carnet à 10 Frs : deux couvertures différentes	
39 à 50	Le courrier des Camps de Concentration (2ème partie)	E. MOREAU

Directeur de la publication : Gérard ABERT  
Impression des textes : A.T.A.C.  
Impression des pages publicitaires :  
Imprimerie Jauffrit le POIRE-SUR-VIE

## La "Parole" du Président

Ouf ! Tout s'est bien passé. Les deux moments importants de la vie de l'Amicale se sont merveilleusement bien déroulés. D'abord l'Assemblée Générale de Décembre 1987, puis la 6ième Rencontre des Collectionneurs de Janvier dernier.

Merci à tous, qui de près ou de loin avez contribué au bon déroulement de ces deux temps forts annuels. Je ne peux m'empêcher de citer Monsieur PAUVERT qui une fois de plus a tremblé à cause du froid. Mais qui ne tremblerait pas? Soyez tous associés à ces remerciements ceux de la première heure, mais aussi ceux de la dernière. Dieu, qu'il en avait de la marchandise ce Parisien!...

Je vous conterai nos dernières aventures lors d'une réunion mensuelle, mais dès à présent, sachez que nous visons plus grand, plus large, plus haut. Nous aurons encore besoin de tous. Levons un coin du voile : Nous avons demandé à la Municipalité la possibilité d'utiliser la salle des Oudairies. Du calme voyons... vous avez déjà des idées, faites-en part, mais en attendant la réponse de Monsieur le Maire, réfléchissez à cette organisation, et dites-nous dès maintenant de quelle façon vous pouvez nous aider.

Si la vie a repris son cours normal, je ne puis que vous inviter à aller nombreux visiter l'une ou l'autre des expositions qui auront lieu à l'occasion de la Journée du Timbre, soit à FONTENAY LE COMTE soit AUX SABLES D'OLONNE.

Cette année encore nous avons eu du mal à boucler notre budget publicitaire pour le bulletin. Merci à ceux qui se dépensent, et à ceux qui dépensent. Allez chez nos annonceurs, et dites-leur que vous avez remarqué leur publicité dans le bulletin de l'A.P.Y. Nous avons aussi un autre projet pour ce dernier, mais c'est une autre histoire que je vous dirai un peu plus tard.

G. ABERT

*DERNIERE MINUTE : Cadeau ou erreur d'impression ?*

*Une série de timbres préoblitérés de France est actuellement vendue au Point Philatélique. Elle comprend les quatre valeurs faciales suivantes :*

*1,36 - 1,75 - 2,83 et 4,75.*

*Surprise : le 4,75 est vendu 4,72 f. On peut penser, sous réserve de vérification, que le tarif des envois en nombre comporte un échelon à 4,72 et que le 4,75 f. a été imprimé par erreur.*

Une flamme temporaire  
est annoncée pour le 2 mai  
à FONTENAY-LE-COMTE



FONTENAY LE COMTE

# LA VIE DE L'AMICALE

## ADHESIONS

- Mr Joël GAUTHIER, de la BRUFFIERE
- Mr Fernand GAUTIER, 14, rue Jeanne d'Arc LA ROCHE
- Mme Noëlle BERAUD, 17, rue Clémenceau LA ROCHE

Nous saluons avec joie l'arrivée de ces nouveaux amis et nous leur souhaitons de trouver beaucoup de plaisir dans la philatélie.

## DEMISSION

- Mr Gilles GUILLET, de NESMY.

\* \* \* \* \*

## PRESENCE DE L'AMICALE

L'A.P.Y ne peut rivaliser, par le nombre de ses adhérents, avec aucune des villes voisines d'importance à peu près égale par le nombre de ses habitants, comme Niort, La Rochelle, Cholet et même Rezé. Elle est pourtant là, et bien là!

En sachant bien que la liste n'est pas exhaustive et que certains sociétaires se sont "montrés", sans qu'on le sache, voici une énumération déjà édifiante :

Parlons d'abord, en deux mots du Bulletin et de la Rencontre des Collectionneurs, pour évoquer la vingtaine de personnes qui y ont travaillé. Ce sont les "habitués". Qu'ils en soient remerciés!

Mais à côté de cela, lisez plutôt, sans ordre de priorité ou d'intérêt :

- Mr. P. Benini a participé brillamment à l'exposition philatélique internationale de Monaco, du 13 au 17 novembre 1987.
- Mr P. Rabier faisait partie du jury de l'Art philatélique français, au 41ème Salon Philatélique d'automne, du 4 au 8 novembre à Paris-La Défense.
- Les 28 et 29 novembre 1987, Mme M.Th. Moreau et Mr. Elouard ont été sollicités pour participer à une grande exposition régionale, à Bayonne. L'une a obtenu une médaille d'argent, l'autre la Coupe de la ville de Bayonne, avec sa collection sur "Jules Verne".
- Mr Guy BalliAU participait à Mécaphil-Nantes, les 28 et 29 novembre, avec deux collections jumelées sur "la Banque". Il a obtenu une belle médaille de Bronze-argenté.
- Mr J.P. Hurtaud a été empêché par une grève postale d'exposer à Meaux, mais il a montré ses "Pasteur" à Nantes (Jardin des Apothicaires) et envoie ses Papillons à WETTEREN (Belgique) pour les 12 et 13 mars, toujours à la demande des organisateurs.

- Mr. Etienne Chassériaux a exposé son "Ancien Testament" à EXPO-BIBLE à Nantes du 2 au 13 février.
- Mr. Christian Riobé a été sollicité pour montrer ses "Plantes Médicinales" à l'exposition du "Jardin des Apothicaires" du 6 au 27 février à Nantes.

\*\*\*\*\*

Les "écrivains" n'ont pas été en reste. En plus du bulletin trimestriel, notons :

- Mr. Bruno a refait et augmenté son ouvrage sur les "POSTES EN VENDEE des origines à 1876".
- Mr Pauvert a envoyé un article à Philatélie française sur les cachets postaux "FAUSSE DIRECTION".
- Mr D. Laporte a écrit deux articles sur la Grèce pour le Monde des Philatélistes.
- Mr Etienne Chassériaux a participé aussi à l'émission de Radio-Fidélité (Nantes) le samedi 26 décembre sur le thème "Isaïe et la Nativité du Christ".

L'A.P.Y. était dignement représentée à diverses manifestations :

Mrs Abert et Royer à Mécaphil.

Mr Moreau aux Journées nationales thématiques de fin novembre à Paris.

Et puis, pour la première fois, l'A.P.Y. sera représentée à Valence dans une exposition nationale, par les participations de Mrs Olivier et Laporte.

..... et nous oublions sans doute plusieurs noms. Que ceux-là veuillent bien nous en excuser...

Mais, entre nous, parmi les sociétés de notre importance numérique, qui dit mieux ?

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

LA MONOGRAPHIE VENDEENNE DE MR. BRUNO

NOTRE INFATIGABLE ET MINUTIEUX CHERCHEUR MR. MAURICE BRUNO MET ACTUELLEMENT LA DERNIERE MAIN A LA REDACTION DE LA MAGISTRALE ETUDE, PARUE EN 1963, SUR

LES POSTES EN VENDÉE DES ORIGINES À 1876

LARGEMENT REVU ET AUGMENTÉ, CET IMMENSE TRAVAIL FERA TRÈS PROCHAINEMENT L'OBJET D'UNE GROSSE BROCHURE DE 125 PAGES ENVIRON.

TOUS LES SOCIÉTAIRES SE DOIVENT DE POSSÉDER CET OUVRAGE DE RÉFÉRENCE POUR NOTRE DÉPARTEMENT.

\*\*\*\*\*

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire, c'est bien connu, et l'A.P.Y. doit être rangée parmi les sociétés "heureuses" si l'on en croit les débats d'une Assemblée Générale très souriante.

Nous avons invité à nos festivités Monsieur Celin, receveur principal à La Roche, en raison des excellentes relations qui nous lient aux P.T.T., et notamment à son directeur local. Il nous fit l'honneur et l'amitié de se déplacer ce qui lui donna l'occasion de répondre à quelques questions posées, notamment, par Mr. Gaudemer.

Les débats furent menés avec précision et bonhomie par le président Gérard Abert, mais aucun problème délicat ne figurait à l'ordre du jour et aucune occasion ne se présenta pour, allions-nous dire, "s'échauffer la bile". Après tout, doit-on le regretter ?

Le tiers sortant du Conseil (Melle Clerc, Mrs Gaudemer, Gillaiseau, Olivier) a été réélu sans opposition, faute de candidatures nouvelles.

Vous dirait-on que les finances de l'A.P.Y. sont relativement à l'aise ? Il est vrai que les projets d'acquisition de matériel varié ne manquent pas.

Les responsables de fonctions (Echanges, Nouveautés, Bibliothèque) ont fait le point sur leurs activités. Dans l'ensemble, ils sont satisfaits malgré des négligences encore fréquentes.

Ah, nous allions oublier... En raison de l'augmentation du prix de Philatélie Française et du coût de la vie, la cotisation annuelle est passée à 130 Frs. Ceux qui n'ont pas encore réglé cette cotisation, voudront bien le faire sans tarder au nom de l'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE, CCP 2898.26 M Nantes. Merci.

En fin de séance, le secrétaire a cependant regretté que les effectifs de l'Amicale soient plutôt en regression. Il estime que le nombre des collectionneurs à La Roche doit être au moins le triple de celui des adhérents de l'Amicale. On peut penser qu'un effort de recrutement pourrait-être effectué par L'Amicale (affiches, presse...) mais l'action individuelle des adhérents près de leurs amis et connaissances serait encore plus efficace. Nous essayons tous ?

Pour terminer sur une note plus gaie, la séance s'est achevée, comme toujours, par un apéritif d'honneur très animé, puis par un repas en commun non moins plaisant.

A l'an prochain !

Gringoire.

DANS HUIT JOURS, LA JOURNEE DU TIMBRE...

Les 12 et 13 mars, deux sociétés Vendéennes organisent la Journée du Timbre : FONTENAY-LE-COMTE et les SABLES D'OLONNE.

L'Exposition Départementale de sélection sera présentée à Fontenay, pour les Adultes et les Jeunes. De plus la Coupe de Vendée des Jeunes sera remise en jeu.

Mais nos deux consoeurs tiennent à proposer des expositions de bonne tenue avec des collections inédites.

Voilà donc d'excellents buts de promenade pour le Week-end !

Aux Sables, l'exposition est organisée, Salle Polyvalente, boulevard Pasteur.

A Fontenay, Salle des Oeuvres Post-scolaires, rue de la République.

## LA BOURSE, C'EST LA VIE

LA 6ÈME RENCONTRE DES COLLECTIONNEURS.

LE DIMANCHE 24 JANVIER, L'AMICALE A CONNU ENCORE UNE JOURNÉE DE FIÈVRE TRÈS VIVANTE AVEC LA 6ÈME RENCONTRE DES COLLECTIONNEURS.

CETTE FOIS, LA TEMPÉRATURE SE RÉVÉLA CLÉMENTE POUR LA SAISON ET UN PUBLIC NOMBREUX SE PRESSA AUTOUR DES 40 ET QUELQUES NÉGOCIANTS QUI AVAIENT FAIT LE DÉPLACEMENT.

CE FUT UNE GRANDE RÉUSSITE POUR MR PAUVERT, CHEVILLE OUVRIÈRE ET ÂME DE CETTE JOURNÉE, QUI AVAIT PASSÉ BIEN DU TEMPS A PRÉPARER MINUTIEUSEMENT CETTE MANIFESTATION. QU'IL EN SOIT VIVEMENT REMERCIÉ; COMME IL FAUT REMERCIER AUSSI LA QUINZAINE D'AMICALISTES QUI L'ÉPAULÈRENT D'UNE FAÇON OU D'UNE AUTRE AVANT OU PENDANT LA MANIFESTATION.

IL A FALLU REJETER LA CANDIDATURE D'UNE VINGTAINÉ DE NÉGOCIANTS QUI NE S'ÉTAIENT PAS INSCRITS DANS LES DÉLAIS. COMPTE-TENU DE CES PROBLÈMES, CERTAINS VISITEURS OU AMICALISTES ONT ESTIMÉ QU'IL EÛT ÉTÉ POSSIBLE DE RESSERRER DAVANTAGE LES BANCS ET DONC DE LOGER DAVANTAGE DE STANDS. MAIS C'EST IGNORER QUE LA VILLE A ÉDICTÉ - À BON ESCIENT - DES RÈGLES DE SÉCURITÉ QU'IL FAUT RESPECTER.

NOUS GARDERONS UN TRÈS BON SOUVENIR DE CETTE JOURNÉE, QUE SON SUCCÈS MÊME APPELLERA PEUT-ÊTRE À REMODELER.

PEUT-ÊTRE AUSSI CONVIENDRAIT-IL DE CONSACRER UN MOMENT, AU COURS D'UNE RÉUNION MENSUELLE, À LA MANIÈRE DE CHERCHER EFFICACEMENT (ET "RENTABLEMENT") CE QUE L'ON SOUHAITE ?

A L'ANNÉE PROCHAINE, MR PAUVERT, ET MERCI !



# CHARCUTIER - TRAITEUR

Dominique DOUIN

22, Rue des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON



Tél. 51.37.09.25

Tél : 51.37.05.41  
51.37.61.09



20, rue Maréchal Joffre

Daniel RETHORE

BOUCHERIE CHEVALINE-TRAITEUR

Pour bien monter  
votre collection



**JAPY-SOEB**  
**CAILLET-BRIANCEAU**

**MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU**  
(Service Après-Vente)

1, place du Marché  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. 51.37.46.12

**camara**



*Qualité Pro*

LA PHOTO

LES TRAVAUX

LE LABO

CADRES

ALBUMS

O U V E R T U R E  
M A R D I - S A M E D I

E T  
A D R E S S E S  
M I D I - D E  
L O R E

**camara CLUB**

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél. : 51.07.02.23

**FOURNITURES DE BUREAU**

# Papeterie BOUTIN

**Stylos - Cadeaux**

7 Place Napoléon 85000 LA ROCHE SUR YON  
Tél. 51 37 15 94

ARTICLES PHILATELIQUES

Remise générale de 10%  
aux membres de l'Amicale



**plein  
ciel**

DES PAPETIERS PLEINS D'IDÉES

COIFFURE - BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

## salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches  
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28

**Pour vos lunettes**

**2 Magasins à votre service**

## OPTIQUE COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

**85000 LA ROCHE SUR YON**

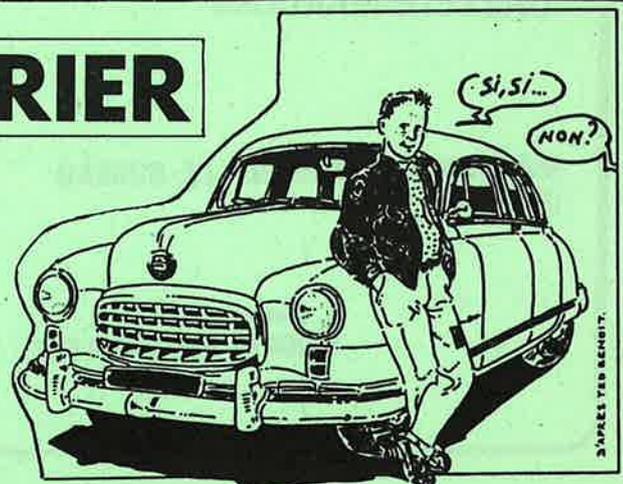
MORIER, TOUS LES PERMIS... OK!  
MAIS AUSSI MAINTENANT LA  
LOCATION TOUS VÉHICULES,  
7 JOURS SUR 7!

**JEUNES  
CONDUCTEURS  
ACCEPTÉS!!**

25, Bld. Louis Blanc  
La Roche/Yon

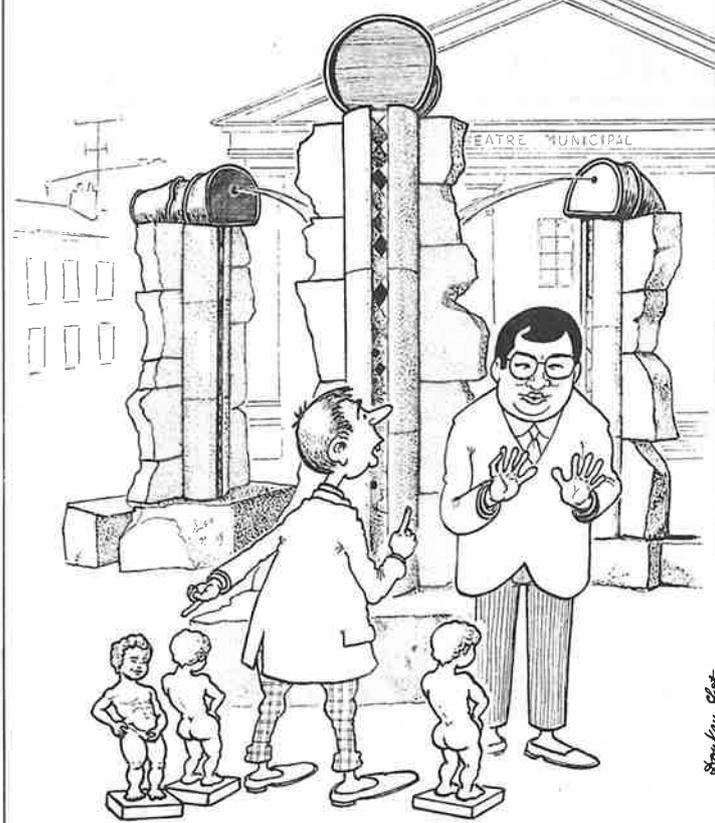
# MORIER

51 37 13 47  
51 36 33 87



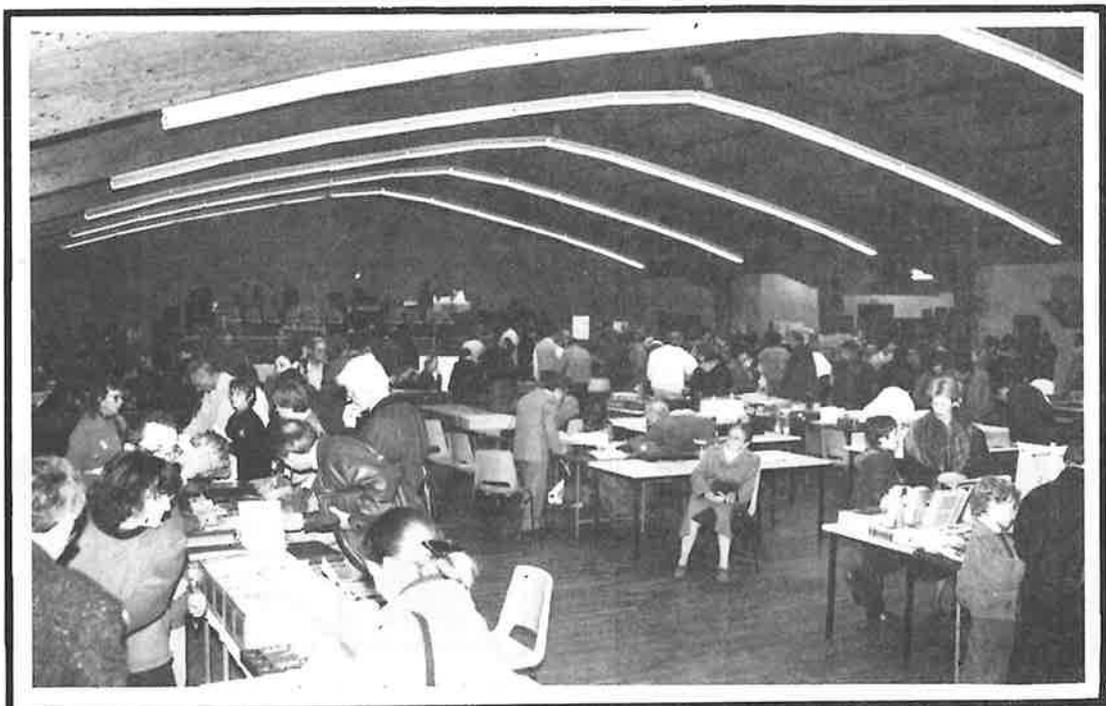
D'APRÈS YVES BENOÎT

**6<sup>e</sup> RENCONTRE DES COLLECTIONNEURS  
85 LA ROCHE-SUR-YON**



EN ÉCHANGE DE VOTRE COLLECTION DE VIEUX BÎDONS, UNE FOIS, JE VOUS OFFRE MES TROIS MANNEKEN PÎS. ILS SERONT AUSSI EFFICACES, SAVEZ-VOUS ?...

la carte éditée pour la 6<sup>ème</sup> Rencontre



Une vue de la Grande Salle des Fêtes pendant la 6<sup>ème</sup> Rencontre

# AU JOUR LE JOUR

## L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

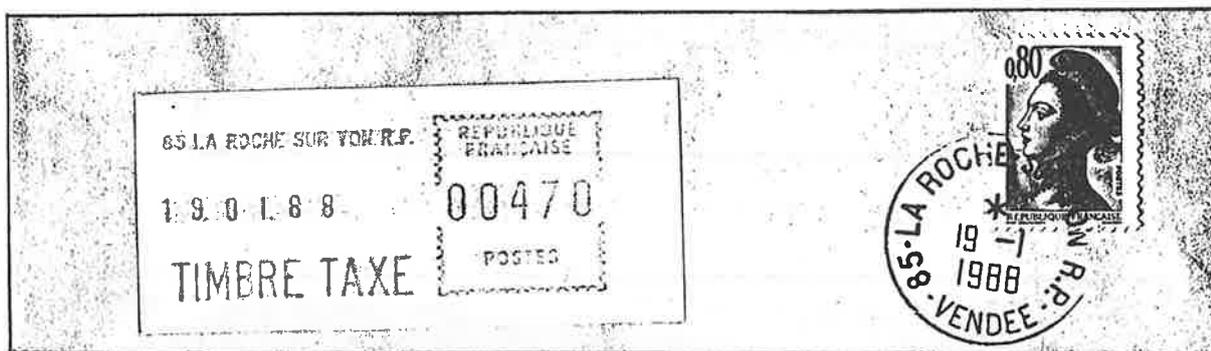
### A LA ROCHE R.P.

Nous apprenons tardivement que la machine à oblitérer SECAP J de La Roche a été enlevée pour réparation et remplacée le 24 septembre 1987 par une machine SECAP KE à titre temporaire.

Nous ignorons la situation actuelle à ce jour.

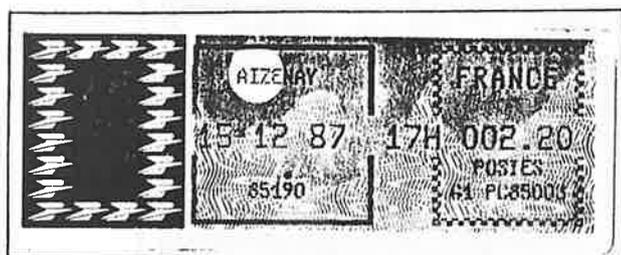
### UNE SATAS SEG - TAXATION A LA ROCHE R.P.

Nous savions qu'une machine de ce type était annoncée, qu'elle était peut-être arrivée. En fait, la SATAS SEG TAXATION était bien là depuis le 1er décembre 1987. Mais il a fallu déployer beaucoup d'efforts pour obtenir une empreinte par les voies normales, c'est-à-dire en déposant du courrier à la boîte.

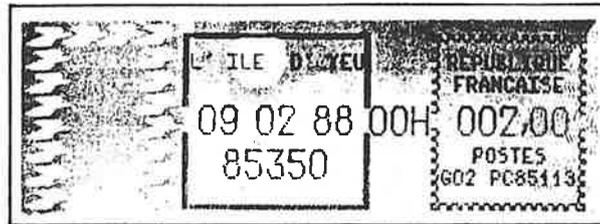


### DE NOUVEAUX BUREAUX SONT EQUIPES EN M.O.B.

Le 15 décembre, les bureaux d'AIZENAY et de LA GAUBRETIERE ont été pourvus de micro-ordinateurs, comme l'avaient été précédemment MORTAGNE et d'autres.



Le 8 février, le bureau de l'ILE D'YEU l'a été à son tour.



### SUPPRESSION DE BUREAUX ANNEXES.

Le bureau de LANDERONDE, dépendant de LA MOTHE-ACHARD, était ouvert dans l'après-midi des mardis et jeudis.

Il a été supprimé officiellement le jeudi 31 décembre 1987, mais ce dernier jour de l'an étant considéré comme un samedi, le dernier jour réel d'activité du bureau a donc eu lieu le mardi 29 décembre 1987.

-----

Les bureaux de SAINT-MARTIN-DE-FRAIGNEAU et de PISSOTTE dépendaient de FONTENAY-LE-COMTE et portaient en commun la dénomination de FONTENAY-LE-COMTE Annexe 1.

Le bureau de SAINT-MARTIN-DE-FRAIGNEAU était ouvert durant 1 heure, au cours des après-midi du mardi et du jeudi.

Celui de PISSOTTE ouvrait 1 heure, l'après midi, les lundis, mercredis et vendredis.

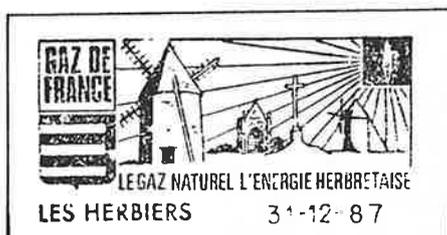
Officiellement fermés le jeudi 31 décembre 1987, ils auront eux-aussi connu une fin effective le mardi 29 pour ST-MARTIN-DE-FRAIGNEAU et le mercredi 30 décembre pour PISSOTTE.

Ci-contre l'empreinte de FONTENAY-LE-COMTE ANNEXE 1 (dernier jour d'exercice.

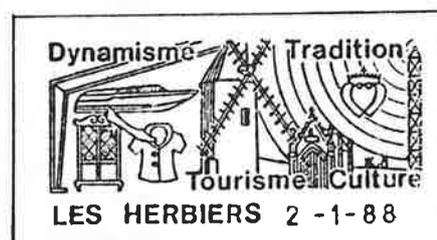


### CHANGEMENT DE FLAMME AUX HERBIERS.

Pour les amateurs de précisions, signalons que le bureau des HERBIERS a remis en service le 2 janvier 1988 la flamme utilisée antérieurement



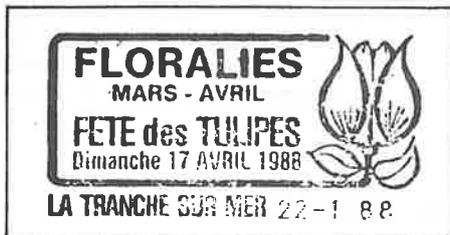
flamme utilisée  
jusqu'au 31 dec. 1987



flamme utilisée  
depuis le 2 janvier 1988

## UN BUREAU TEMPORAIRE A LA TRANCHE-SUR-MER.

Pour préparer la nouvelle version des Florales Tranchaises et la Fête des Tulipes prévue le dimanche 17 avril 1988, une flamme est utilisée du 22 janvier au 16 avril.



De nouvelles flammes sont prévues....

Une flamme permanente à compter du 7 mars à la FLOCELLIERE



Une autre flamme permanente à l'ILE D'YEU à compter du 11 avril.

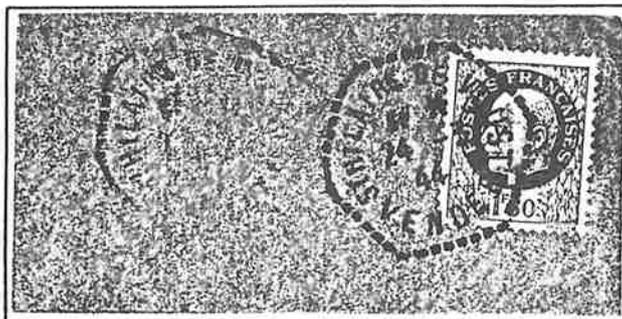
Prenons garde aux dates de sorties; elles ne sont pas toujours celles qui sont indiquées.

## DEUX DECOUVERTES EN MARCOPHILIE VENDEENNE

Nous élaborons une sorte de catalogues, non pas pour proclamer que nous possédons tout ce qui peut exister, mais bien plutôt pour dire : voici ce que nous connaissons, aidez-nous à compléter nos connaissances.

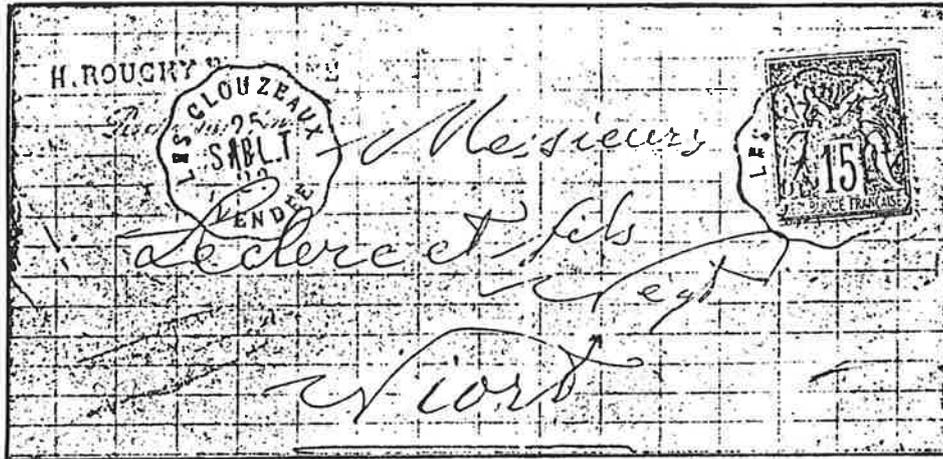
Voici deux pièces trouvées récemment :

1°.- une marque d'agence postale de SAINT-HILAIRE-DE-VOUST, au type F4. qui complète la liste donnée dans le cahier n°5.



2°.- une marque de convoyeur-station: le cachet DES CLOUZEUX sur la ligne Les Sables-Tours.

Notre spécialiste, Mr. BRUNO avait bien noté ce cachet comme ayant certainement existé, mais nous ne l'avions encore jamais vu.



#### NOUVELLES EN VRAC, POUR LES CHERCHEURS... OU LES CURIEUX

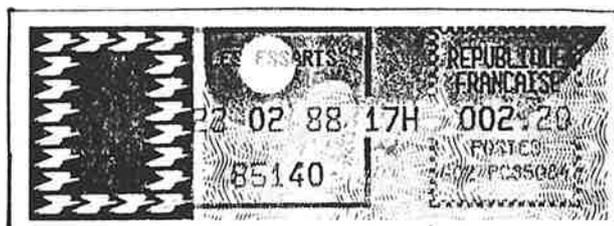
Une nouvelle sorte de matériel est en cours d'expérimentation et d'utilisation dans certains bureaux de Vendée.

A Angles, BEAUVOIR, BOUIN et LONGEVILLE, on utilise des T.M.G. (Terminal Multifonctions de Guichets) du type CHEOPS, mais pour l'instant, sans le micro ordinateur qui permettrait d'imprimer des vignettes. Mais ce dernier appareil (le Micro ordinateur) viendra prochainement compléter l'installation, à commencer par Angles, peut-être le 15 mars. Ouvrir l'oeil et l'oreille !

Longeville suivrait en avril, Bouin plus tard.  
Toutes ces dates sont données au super-conditionnel !

Mais, à Coex, un couple T.M.G. Micro ordinateur devrait aussi entrer en service peut-être dès fin février ou début mars. Quand ce bulletin paraîtra la mise en service sera peut-être déjà effectuée.

Aux ESSARTS, une autre solution a été choisie. L'appareil utilisé est un IBF.BG, Entendez par là une (Imprimante Bi-Fonctions Bicolore Graphique). Il distribue depuis le 23 février des vignettes de ce type :



### UN BUREAU TEMPORAIRE EN MAI AUX SABLES.

On parle également de la possibilité de demander un Bureau Temporaire pour le Congrès des Anciens Combattants prévu aux Sables courant mai.

### PRECISIONS SUR NOS P.P.

Ah ! ces empreintes "Port Payé" elles auront fait couler beaucoup d'encre !

Le n°36 du bulletin proposait une courte étude sur la question. Mais comportait une erreur pourtant "officielle" ! Le cachet manuel de St HILAIRE DES LOGES reproduit dans l'article, ne correspond absolument pas aux prescriptions réglementaires édictées par le B.O. du 26 janvier 1987, p.9. Les lettres P.P. doivent être mises à la place de l'étoile ou de l'heure, mais jamais à la place de la date (sacro-sainte pour les P.T.T., c'est normal !).



St Hilaire-des-loges  
erroné.



Les deux possibilités réglementaires  
pour les timbres à date manuels  
P.P.

dans la couronne      au-dessus de la  
date



### LE BUREAU DE POSTE DU QUARTIER DU BOURG-SOUS-LA ROCHE.

Un bureau de poste sera ouvert en avril ou mai, non pas comme une annexe de la Recette Principale, à l'image de St André ou de la Garenne, mais en bureau de plein exercice de 4ème classe.

### UNE FLAMME A COEX .

Une flamme permanente est annoncée (sauf imprévu) à COEX pour le 1er juin. D'une excellente facture, paraît-il, elle constituerait une publicité alléchante pour "COEX, PORTE DE L'OCEAN".

Nous ne disposons pour l'instant d'aucun cliché du projet.

**LA POSTE** 

Dépot du courrier avant 16 heures :  
acheminement plus régulier.

# CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

**LA ROCHE SUR YON**

Tél. 51.37.27.54

# MARINA MARINA MARINA



prêt à  
porter

**85000 LA ROCHE S/YON**

17, rue Georges Clemenceau

LA ROCHE-SUR-YON

Tél: 51.37.02.97

## Express Service

### Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

**LA ROCHE-SUR-YON**

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances  
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**  
**saunier duval**

## LA POSTE AU VILLAGE



D. REBOULOT

- Timbres de France
- Classement Thématique
- Marcophilie
- Matériel LINDNER

**ACHAT**

**VENTE**

EXPERTISE : A. REBOULOT (expert agréé CNE)

23 BIS RUE JEAN JAURES, 44000 NANTES

TEL : 40. 47.77.13

DROGUERIE - PARFUMERIE

## Michel GEAY

Rue Maréchal-Foch - LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.07.76

Peinture - Papiers peints - Verres à vitres  
Produits chimiques

LIVRAISON A DOMICILE



**Poiroux**  
**Musique**

LE SPECIALISTE VENDEUR  
de l'instrument de musique

27r. de Gaulle TEL 51.37.17.63  
85000 LA ROCHE SUR YON

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,  
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,  
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,  
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD · REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

ETABLISSEMENTS E U T O N

LE FOIRE SUR VIE

**HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE**

Tél. 51.31.81.20

**VAL-DE-VIE**

Tel. 51.31.81.41

*Cuisine soignée*

*Prix modérés*

*Bon accueil*

*Bonne table*

SEMINAIRES - NOCES - BANQUETS  
( 700 COUVERTS )



ASSURANCES  
DU GROUPE DE PARIS

**ASSURANCES**

**Toutes Branches**

- ACCIDENT
- INCENDIE
- VIE
- MALADIE
- RETRAITE COMPLEMENTAIRE

**Maurice CLAVERIE**

RESIDENCE LYAUTEY

6, place de la Vendée

85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.26.12

## PETITE HISTOIRE MODERNE DE LA FLOCELLIERE

Le bureau de la Flocellière disposait, depuis 1969 semble-t-il, d'une machine oblitérante SECAP de type HM qui donnait tout à fait satisfaction, mais en raison du trafic postal réduit de cette localité, cette Secap HM a été retirée et remplacée depuis le 1er février 1988 par un modèle beaucoup plus réduit et plus lent du type BB.

C'est ce modèle B.B. qui, le dimanche 6 mars, à l'occasion de l'exposition prévue ce jour-là, oblitérera du courrier dans les locaux mêmes de l'exposition (avec la flamme permanente dont il est parlé plus haut), mais à la date du lundi 7 mars.

Il paraîtrait que la machine HM pourrait cependant réintégrer assez rapidement le bureau de poste de la Flocellière.

### PARLERA-T-ON A NOUVEAU DE LA LIAISON "ILE D'YEU - CONTINENT" PAR HELICOPTERE ?

Notre ami Ch. Riobé, "apyste" de l'Ile d'Yeu, nous informe que l'on chuchote dans l'ile que serait étudiée l'idée d'un bureau temporaire organisé le 11 mai pour le 1er anniversaire de la liaison par hélicoptère

Il s'agit bien pour le moment d'un simple projet.

-----  
D'après une brochure de la Direction Générale des P.T.T.  
"Notice relative aux oblitérations philatéliques" (p.6)

### NE SONT PLUS VALABLES ACTUELLEMENT LES TIMBRES :

- Croix-Rouge (émissions de 1914 et 1918)
- Orphelins de guerre (émission de 1917)
- Jeux Olympiques 1924
- Ronsard
- Arts décoratifs
- Caisse autonome d'amortissement
- Effigie du Maréchal Pétain
- Légion tricolore
- Villes bombardées (1,50 + 3,50)
- Famille du prisonnier (2 timbres)
- Figurines surchargées en 1944 sur instructions des Commissaires de la République.
- Timbres-postes de 5 francs (vendus 4,50 Fr)  
- type "République" rouge.

## 3.<sup>E</sup> DIV. ARMÉE DE L'OUEST

---

J. RENOLLAUD

Dans l'ouvrage de Mr. BRUNO "LA POSTE AUX LETTRES EN VENDEE", publié par l'UNION MARCOPHILE en mai 1963, peu de marques d'armées figurent, bien que la Vendée ait traversé une période très chargée militairement.

Deux armées seulement y sont mentionnées :

L'ARMÉE DE L'OUEST et

L'ARMÉE DES COTES DE L'OCEAN qui lui succéda.

L'ARMÉE DE L'OUEST, formée par décision du Comité de Salut Public fin 1793 installa son quartier général à FONTENAY-LE-PEUPLE d'août à octobre 1794 (Général DUMAS), puis d'août à décembre 1795 (Général HOCHÉ).

Au point de vue postal, la Vendée faisait partie de la 3<sup>ème</sup> Division dont la marque figure en tête de cet article.

L'étude de cette marque à partir de l'étude de Mr. BRUNO et à travers les pièces en ma possession se résume aux points suivants :

Des 3 lettres à en-tête de l'Armée de l'Ouest figurant dans l'étude de Mr BRUNO 2 sont en provenance de l'Etat-Major aux Sables,

l'une du 30 prairial an 2 (18 juin 1794)

l'autre du 29 thermidor an 2 (16 août 1794)

la troisième provient de Fontenay le 30 brumaire an 3 (20 novembre 1794) et pouvait donc porter la marque de cette localité.

Les 3 lettres en ma possession proviennent de Fontenay et portent la marque postale. Elles sont datées :

7 vendémiaire an 3 (28 septembre 1794)

13 Brumaire an 3 (3 novembre 1794)

21 Brumaire an 3 (11 novembre 1794)

Toutes trois sont des circulaires imprimées sur papier portant le même en-tête et même cadre pour l'adresse pré-imprimés :

ENCADREMENT DES ARMEES

AUX ADMINISTRATEURS du....etc

et traitent du recrutement de citoyens de 18 à 25 ans pour l'ARMÉE DE L'OUEST.

Ces circulaires semblent avoir été expédiées dans toute la France puisque la première était adressée à Chalons-sur-Marne et les deux autres dans la Haute-Vienne. De plus elles se suivent logiquement. Est-ce que le fait de n'avoir trouvé cette marque que sur ces circulaires est une coïncidence? ou bien est-ce que cette marque de la 3<sup>ème</sup> Division Postale était affectée à l' "Encadrement des Armées" ou Bureau de Recrutement?

Pour que chacun puisse comparer avec ses propres documents, voici les 3 lettres : La première comporte une adresse en grandeur réelle; le reste du premier document et les deux suivants ont été réduits à la photocopie.

# ENCADREMENT DES ARMÉES.

AUX ADMINISTRATEURS du

*Department de la Marne*

A Chalons 3<sup>e</sup> DIV. ARMÉE DE L'OUEST

ARMÉE DE L'OUEST.

Incorporation des Citoyens de première réquisition dans les anciens cadres.

CIRCULAIRE.

ÉGALITÉ.  
LIBERTÉ.



FRATERNITÉ  
OU LAMORT.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA FRANCE  
EST RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'À LA PAIX.

L'inertie du Gouvernement étant la cause des revers, les délais pour l'exécution des Loix et des mesures de salut public sont fixés, la violation des délais sera punie comme un attentat à la Liberté.

*Foncteur-le-Peuple, le 7 Vendémiaire, an 3<sup>e</sup> de la République Française, une et indivisible.*

L'AGENT SUPÉRIEUR, près l'Armée de l'Ouest,

*Aux Administrateurs du Département  
N° 113 route de Chalons*

Les Jeunes-gens de l'âge de 18 à 25 ans, CITOYENS RÉQUISITIONNAIRES, sont restés dans leurs foyers par diverses raisons et divers prétextes. Il en est parmi eux qui ont été employés à différents travaux révolutionnaires, de préférence aux autres classes de Citoyens qui auraient pu, comme eux, remplir ces objets, puisque la Loi du 22 Août met en réquisition tous les Français, et appelle, d'une manière spéciale, tous les Jeunes-gens de 18 à 25 ans à porter les armes pour combattre, par la force, les ennemis de la Liberté.

Faites vérifier de nouveau dans chaque Commune, CITOYENS ADMINISTRATEURS, si la présence de ces Jeunes-gens est tellement indispensable qu'ils ne puissent être remplacés par ceux des Citoyens qui ne sont pas compris dans l'âge de 18 à 25 ans, afin de les envoyer et de les mettre promptement à ma disposition.

Plusieurs étant rentrés dans leurs foyers, par la trop grande facilité qu'ils ont eue à obtenir des certificats de maladie, il est essentiel et même nécessaire de s'assurer si leurs infirmités les mettent réellement hors d'état de faire un service utile à la République, ou s'il est possible de s'en servir, pour remplacer les Réquisitionnaires, qui sont employés dans votre arrondissement, à des travaux révolutionnaires.

D'autres, sans aucun prétexte, sont tranquilles dans leur Commune. Le pourrait-on croire! Des Municipalités coupables souffrent en silence

dans leurs murs des hommes que la Loi veut aux Armées? Quoi! Des Comités de surveillance ne poursuivent pas de tels forfaits. Ce qui est plus monstrueux encore, c'est que la Paternité se dégrade au point de protéger la lâcheté des enfans qui se refusent d'aller défendre notre Mere commune, la Patrie!

Faites exécuter la Loi, CITOYENS ADMINISTRATEURS, faites-la exécuter avec cette vigueur & cette sévérité qui annoncent qu'elle émane de la volonté d'un grand Peuple. Que le Jeune-homme, dont l'impétuosité à voler au combat aurait été ralentie par la malveillance, fixe la Patrie qui sourit à la valeur de nos Freres d'armes, alors le regret de se voir en retard à partager une telle faveur, lui rendra son courage, et il ne tardera pas à voler sous les bannières tricolores.

La Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, m'invite, par sa lettre du 29 Fructidor, à vous presser de diriger sur *(arr.)*, tous les Jeunes-gens de réquisition qui peuvent encore rester dans votre arrondissement. Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien ne pas laisser échapper un instant sans employer tous les moyens qui sont en votre pouvoir pour mettre à ma disposition les Réquisitionnaires de 18 à 25 ans, afin de terminer, le plus promptement possible, l'encadrement de l'Armée de l'Ouest.

Quelques Administrations de Districts sont en retard sur le confectionnement de l'habillement et équipement qu'ils devaient aux Réquisitionnaires de leur arrondissement; je leur l'hiver s'approche, et qu'il serait douloureux que nos Frenoussent au dépourvu dans la rigueur de cette sai

J'invite donc ces Administrations à presser plus que jamais et à diriger, sur l'Armée de l'Ouest, une quantité d'effets propres à celle des Jeunes-gens qui y ont été et y seront envoyés sans en être na.

SALUT ET FRATERNITÉ.

*Alexandre*

ARMÉE  
DE  
L'OUEST.

ÉGALITÉ,  
LIBERTÉ



FRATERNITÉ,  
OU LA MORT.

Incorporation des Ci-  
toyens de première réqui-  
sition dans les anciens  
côtes.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA FRANCE  
EST REVOLUTIONNAIRE JUSQU'A LA PAIX.

Hommes de réquisition,  
employés à l'exploitation  
des Forges.

L'inertie du Gouvernement étant la cause des revers, les délais pour  
l'exécution des Loix et des mesures de salut public, sont fixes, la  
violation des délais sera punie comme un attentat à la Liberté.

CIRCULAIRE.

Fontenay-le-Peuple, le 13 Brumaire, l'an 3, de la République  
française, une et indivisible.

L'AGENT SUPÉRIEUR près l'Armée de l'Ouest,

AUX ADMINISTRATEURS du District  
*Tricir la Montagne*

et s'il est possible, aussi-tôt le reçu de la présente, l'état des hom-  
mes qui, étant dans votre arrondissement, sont employés à l'exploita-  
tion des forges. Te vous invite aussi à les diriger, sous le plus bref  
délai, sur le lieu que je vous ai indiqué pour les autres Citoyens de  
la première réquisition, c'est-à-dire sur *Tricir*

J'aime à croire, CITOYENS ADMINISTRATEURS, qu'animés du désir  
de faire exécuter ce qui est prescrit par les Loix & Arrêtés du Comité  
de salut public, vous allez employer tous les moyens possibles, pour  
mettre à exécution les disposition de la présente, dont je vous prie  
de m'accuser la réception.

SALUT ET FRATERNITÉ,  
Pour l'Agent supérieur,  
L'AGENT SÉCONDAIRE.

P. S. J'invite les Administrations qui n'ont pas encore répondu à ma  
dernière Circulaire à le faire promptement; leur silence ne pouvant que  
ralentir les opérations dont je suis chargé; il est instant que je sache  
s'ils ont des hommes à me fournir, et dans ce cas qu'ils m'indiquent  
au juste le nombre.

ernière Circulaire, CITOYENS ADMINISTRATEURS, vous a  
sist connoître toute la nécessité qu'il y avoit de mettre promptement  
à ma disposition les Jeunes-gens de 18 à 25 ans qui, sous différens  
prétextes, sont encore dans votre Arrondissement. Je ne doute pas  
un seul instant que vous n'ayez déjà pris les mesures qui vous sont  
indiquées par les Loix, pour satisfaire à ma demande.

Le Comité de salut public ayant reconnu que des hommes de ré-  
quisition étoient restés dans leurs foyers sous le prétexte qu'ils étoient  
employés à l'exploitation des forges, & qui, quoique attachés à ce  
service, sont inutiles ou peu utiles, a chargé la Commission des  
Armées de terre de forcer ces Citoyens à se rendre aux Armées, pour  
y être mis à la disposition des Agens supérieurs. La Commission a  
écrit en conséquence circulairement aux Administrations de Départe-  
mens; et par sa lettre du 7 de ce mois, dont vous trouverez ci-joint  
copie, elle me charge de vous rappeler l'intention du Comité de  
salut public, et l'étendue des devoirs qui vous sont imposés.

Devant rendre un compte exact à la Commission des Armées de  
terre, de cette nouvelle mesure, et désirant la mettre promptement  
à même de satisfaire à ce que prescrit le Comité de salut public,  
je vous invite, CITOYENS ADMINISTRATEURS, à me fournir d'abord,

ENCADREMENT DES ARMES DIV.  
ARMÉE DE L'OUEST

AUX ADMINISTRATEURS du District

*Tricir la Montagne* Département de  
*la Haute-Vienne*  
A *Tricir la Montagne*

ARMÉE  
DE  
L'OUEST.

ÉGALITÉ,  
LIBERTÉ



FRATERNITÉ,  
OU LA MORT.

Incorporation des Ci-  
toyens de première réqui-  
sition dans les anciens  
cadres.

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA FRANCE  
EST RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'À LA PAIX.

Hommes de réquisition,  
employés à l'exploitation  
des Forges.

L'inertie du Gouvernement étant la cause des revers, les délais pour  
l'exécution des Loix et des mesures de salut public, sont fixes, la  
violation des délais sera punie comme un attentat à la Liberté.

CIRCULAIRE.

Fontenay-le-Comte, le 11 Brumaire, l'an 3, de la République  
française, une et indivisible.

L'AGENT SUPÉRIEUR près l'Armée de l'Ouest,

A. ADMINISTRATEURS du District  
*de la*

DANS ma circulaire du 13 de ce mois, CITOYENS ADMINIS-  
TRATEURS, il s'est glissé une erreur d'impression qui pourrait vous  
faire faire une fausse opération, si la lettre de la Commission dont  
copie y est jointe ne vous désignait formellement les hommes qu'il  
faut mettre à ma disposition.

En conséquence, je vous prie de lire à la seconde ligne du verso  
de ma dite circulaire, au lieu de ces mots : *qui, étant dans votre ar-  
rondissement, sont employés etc.* ceux-ci : *qui, étant dans votre  
arrondissement, sont INUTILEMENT employés etc.*

SALUT ET FRATERNITÉ,

Pour l'Agent supérieur,

L'AGENT SÉCONDAIRE.

P. S. J'invite celles des Administrations qui n'auraient pas encore  
répondu à mes deux précédentes circulaires, de vouloir bien le faire dans  
le plus bref délai.

ENCADREMENT DES ARMÉES.

3<sup>E</sup> DIV.  
ARMÉE DE L'OUEST  
AUX ADMINISTRATEURS du District

De Bellac département de  
la Haute-Vienne  
à Bellac

## UNE ENQUETE DE L'INSPECTEUR PHILATURE

L'inspecteur Philature réussit, grâce à de minutieuses et patientes recherches, à des investigations logiques et méthodiques, à donner une réponse aux Qui? Où? Quand? Comment?... que lui posent quelques plis de sa collection avant leur classement définitif.

Aux occasions qui lui sont données, l'inspecteur Philature ne manque pas de flâner au Carré Marigny. Il a une préférence très marquée pour les "boîtes à chaussures" où sont proposées des pièces anonymes non classées. D'une de ces boîtes, il extrait une enveloppe. Il l'observe avec attention; le recto et le verso. Des points d'interrogations excitent sa curiosité et rident son front. "Une fois de plus, se dit-il, la philatélie ne se résume pas seulement à une vignette, mais à ce qui gravite autour".

Avant de vous présenter cette pièce, il est souhaitable, sous la forme d'une introduction, de donner les raisons qui ont allumé son désir de découvrir ce qui l'intrigue. Succinctement résumée, voici l'une de ses enquêtes. Mais il reste à la disposition des lecteurs qui souhaiteraient recueillir des informations plus approfondies.

### UNE LIAISON AEROPOSTALE INDOCHINE-FRANCE.

L'inspecteur Philature savait que Monsieur Maurice NOGUES, directeur d'exploitation de la nouvelle compagnie AIR-ORIENT, pour inaugurer les "Premiers Services Réguliers FRANCE-INDOCHINE, avait quitté Marseille le 17 janvier 1931, avec du courrier, pour arriver à Saïgon le 27.



Fig.1.

Pour le retour, il quitte Saïgon, avec le courrier, le 4 février 1931 et il arrive à Marseille le /le 16/. (retenez bien cette date).



Fig.2.

Pilote: Launay

Il savait aussi que depuis septembre 1930, la France avait conclu une convention avec la compagnie hollandaise K.L.M.; cette dernière assurait alors des rotations régulières avec les Indes Néerlandaises, Amsterdam - Batavia, via... Bangkok (Thaïlande)..... A cette escale, elle déposait ou prenait en charge le courrier postal français. Un avion d'Air-Orient assurait la navette entre Saïgon et Bangkok. Cette convention prendra fin le 5 mai 1932.

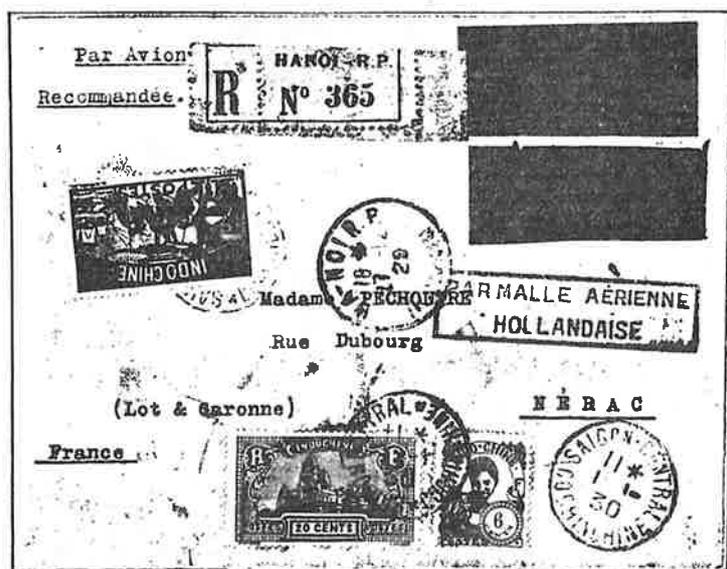


Fig.3.

Avec marque PAR MALLE AERIEENNE HOLLANDAISE qui ne fut apposée au départ de Saïgon que sur les 2ème et 3ème vols vers la France

Revenons à notre enveloppe d'Hanoi, objet de l'enquête et notons les divers éléments présentés :



Fig.4.

- au recto :
- une étiquette SERVICE ACCELERE
  - " " PAR AVION
  - un affranchissement de 71c au lieu de 65c.
  - un timbre à date de HANOI du 3.2.31 / 18h

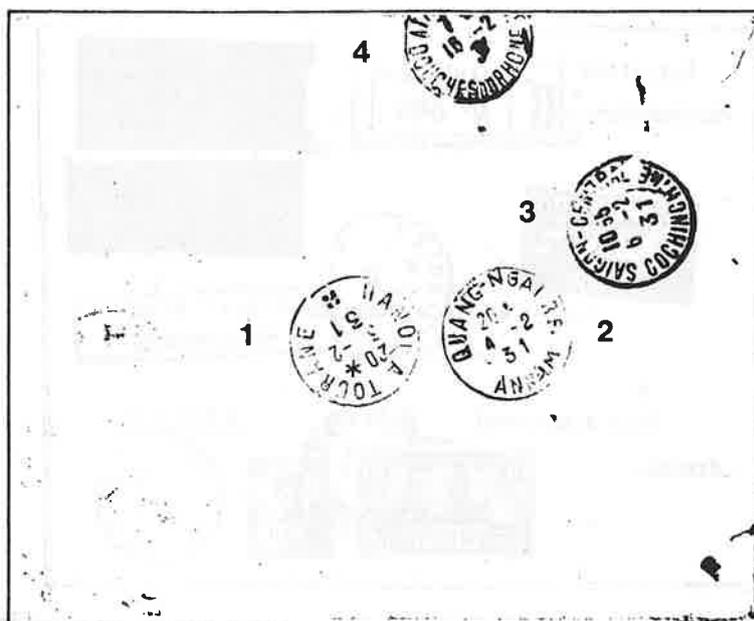


Fig.5.

- au verso :
- Quatre cachets à date, dont celle d'arrivée à Marseille le 16.2.31. (ça ne vous rappelle rien ?)

Premier point d'interrogation.

De l'étude de ces éléments, le premier point d'interrogation qui s'est présenté à l'inspecteur Philature est le suivant : une lettre timbrée à Hanoï le 3 février à 18h ne pouvait pas être à Saïgon le 4 pour le départ de Noguès et le cachet d'arrivée à Saïgon le 6.2.31 le confirme "3". Comment se fait-il qu'elle soit arrivée à Marseille le /16 février/ le même jour que le courrier Noguès ?

Deuxième point d'interrogation.

Consultant le calendrier des rotations de la K.L.M., l'inspecteur Philature relève qu'un retour des Indes Néerlandaises vers l'Europe a fait escale à Bangkok le 7 février. C'est donc par ce vol que la lettre aurait voyagé ? Mais d'Amsterdam, la lettre n'aurait pas transité par Marseille. Que s'est-il passé ? Délais-  
sant momentanément cette énigme, il la reprendra après un autre point d'interrogation.

Troisième point d'interrogation.

A part la voie aérienne (par des vols militaires occasionnels), une lettre met habituellement plus d'une semaine pour être acheminée de Hanoï à Saïgon.

Or les cachets à date nous donnent :

Hanoï 3.2.31 / 18h

Saïgon 6.2.31 / 10h35

soit moins de 3 jours. Il reste à expliciter la présence de l'étiquette SERVICE ACCELERE et du montant de l'affranchissement à 71c au lieu de 66c.

L'inspecteur apprend que parmi les moyens terrestre de l'époque, il existait :

- un autocar postal.
- un car voyageurs.
- une ligne de chemin de fer en cours de construction depuis 1901, le "Transindochinois" qui longe la côte, mais qui ne sera achevée qu'en 1936.



Fig.6.

Une série de trois timbres fut émise en 1936  
à l'occasion de son inauguration

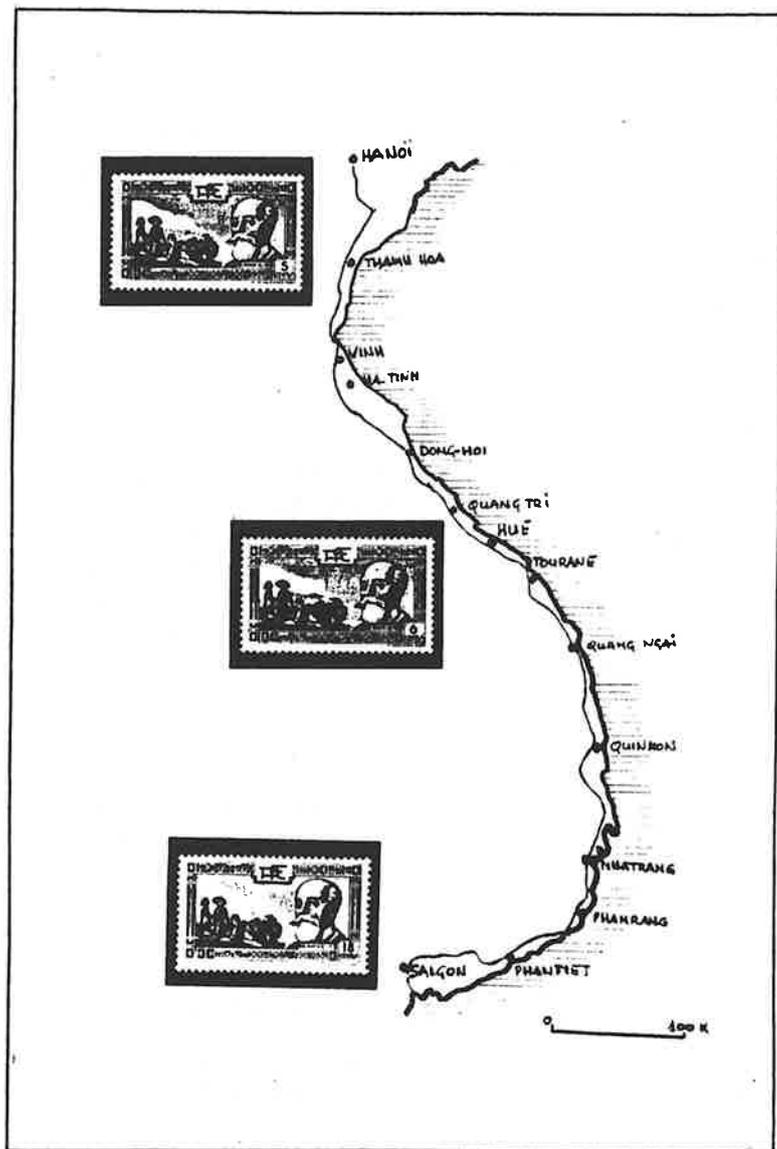


Fig.7.

Le "Transindochinois" longe la côte

Que proposait le SERVICE ACCELERE ?

- au départ de Hanoi, la lettre a emprunté l'ambulant HANOI-TOURANE, en réalité HANOI-QUANG NGAI en raison de l'avancement des travaux. D'où l'explication de la présence du cachet à date de cette ville "2".
- A Quang-Ngai, la lettre prend le car voyageurs au lieu de l'autocar postal, plus lent, pour NHATRANG.
- A Nhatrang, elle va reprendre le train jusqu'à Saïgon où elle arrive le 6, à temps pour être acheminée à Bangkok par Air Orient.

Le service Accélééré étant soumis à une surtaxe de 5c, l'affranchissement à 71c au lieu de 66, est justifié.

Reprise de deuxième point d'interrogation.

La lettre a bien emprunté le vol de la K.L.M. à Bangkok. Comment a-t-elle pu arriver à Marseille le 16 février, le même jour que le courrier-Noguès parti de Saïgon le 4 ? C'est que l'avion de la K.L.M., un Fokker, plus rapide que celui de Noguès, un CAMS-Météore, et effectuant des étapes journalières plus longues, va rattraper Noguès... à Bagdad où il lui remettra ce second courrier.

Comment reconnaître les deux courriers ?

Le courrier de la K.L.M. ne présente aucune marque particulière.

Celui de Noguès présente au recto ou au verso l'empreinte de la compagnie Air Orient, la même qui avait été apposé sur le courrier au départ de la France :

"PREMIERS SERVICES REGULIERS / FRANCE INDOCHINE"



Fig.8

Verso d'un courrier-Noguès Saïgon-Marseille

Conclusion.

L'absence de marque particulière fait que l'attention du collectionneur se relâche. En négligeant l'observation attentive des détails, il passe à côté de plis qui possèdent ou qui racontent une histoire.

Cette lettre aura utilisé successivement :

- |                      |                       |                             |
|----------------------|-----------------------|-----------------------------|
| - le train           | Hanoï à Quang Ngaï    | ) en<br>service<br>accéléré |
| - le car voyageur    | Quang Ngaï à Nhatrang |                             |
| - le train           | Nhatrang à Saïgon     |                             |
| - l'avion Air Orient | Saïgon à Bangkok      |                             |
| - l'avion K.L.M.     | Bangkok à Bagdad      |                             |
| - L'AVION Air Orient | Bagdad à Marseille    |                             |

E. GLEMAREC  
président  
du Groupement Philatélique  
de Bretagne

# LES CACHETS POSTAUX DE FAUSSE DIRECTION

EN VENDEE

La Direction des P.T.T., consciente des erreurs d'acheminement, d'indexation et autres constatées dans ses services, et toujours soucieuse de pallier les effets préjudiciables pour la qualité de service et protéger son image de marque, a, dans une circulaire du 22 avril 1986, été amenée à prendre les dispositions qui s'imposent pour limiter l'impact des "fausses directions" dans les services d'arrivée et de distribution.

Cette circulaire intitulée "TRAITEMENT DES OBJETS PARVENUS EN FAUSSE DIRECTION DANS LES BUREAUX DISTRIBUTEURS" comporte quatre points importants :

- 1°) Détection des fausses directions
- 2°) Réacheminement des correspondances parvenues en fausse direction.
- 3°) Traitement des correspondances issues du "Billet" en bureau d'arrivée
- 4°) Analyse des causes de fausses directions et recherches de solutions aux anomalies constatées.

Il va de soi que notre intention n'est pas d'analyser cette circulaire ni ses directives, mais plus simplement ou plus philatéliquement, d'étudier le paragraphe 2 qui concerne le réacheminement des correspondances parvenues en fausse direction.

Dans cette catégorie, il convient de distinguer :

- 1°) les correspondances comportant un code correct :  
Celles-ci doivent être traitées en priorité, et les plis non urgents, P.N.U., c'est à dire affranchissements à 2 frs au lieu de 2 frs 20, doivent être traités comme des objets urgents.  
La mention "F.D." sera portée sur l'enveloppe.
- 2°) Les correspondances non codées ou dont le code est inexact:  
Ces objets doivent être annotés et revêtus d'une étiquette signalant au destinataire l'omission ou l'inexactitude.

De la lecture de ces textes, il appert que la mention "F.D." peut être portée par tous moyens, y compris l'écriture manuscrite. Les cachets "F.D.", "Code postal erroné" ne sont donc pas obligatoires. Quand ils existent, ils sont dus à une initiative personnelle du Receveur ou d'un Agent cadre. C'est là raison pour laquelle il existe une grande quantité de ces cachets comportant de grandes différences et variantes. C'est aussi pourquoi certains bureaux, même importants, n'en possèdent pas, exemple: La Roche-sur-Yon.

Voici donc la liste des empreintes actuellement connues, liste non exhaustive bien évidemment.

L'AIGUILLON SUR MER

FD

NOIR Le 15 / 4 / 87

AIZENAY

FD

NOIR le 14 / 11 / 84

BEAUVOIR SUR MER

FD

NOIR Le 8 / 10 / 86

BELLEVILLE SUR VIE

FD

NOIR Le 7 / 4 / 86

LA CAILLERE

FD

NOIR Le 13 / 4 / 87

CHAILLE LES MARAIS

F. D.

NOIR - Le 7 / 9 / 86

CHALLANS

FD

NOIR Le 23 / 11 / 80

FD

NOIR Le 10 / 10 / 84

FD

NOIR Le 1 / 10 / 85

FD

NOIR Le 24 / 7 / 86

FD

NOIR Le 16 / 10 / 87

CHALLANS

CODE POSTAL ÉRRONÉ

Noir Le 17 / 3 / 86

CHANTONNAY

FD

Noir Le 20 / 6 / 87

LA CHATAIGNERAIE

FD

Noir Le 31 / 10 / 86

COEX

FD

Noir Le 10 / 4 / 84

FD

Gris-vert Le 19 / 12 / 86

CODE POSTAL  
ERRONÉ

Noir ou Gris-vert

12 / 9 / 86 & 25 / 2 / 87

LES ESSARTS

FD

Noir Le 15 / 5 / 86

FD

Noir Le 29 / 7 / 87

FONTENAY LE COMTE

F.D.

Noir Le 30 / 4 / 87

LA GARNACHE

FD

Noir Le 25 / 10 / 83

LA GAUBRETIÈRE

F.D.

Bleu Le 6 / 2 / 85

FAUSSE DIRECTION

Bleu Le 14 / 12 / 86

LA GUERINIÈRE

FD

Noir Le 27 / 10 / 87

LES HERBIERS

FD

Noir Le 3 / 2 / 82

FD

Noir Le 2 / 1 / 84

Code Postal Inexact

Noir Le 16 / 7 / 85

LONGEVILLE

F.D.

Noir Le 8 / 3 / 86

F.D.

Noir Le 8 / 8 / 86

LUCON

FD

Noir Le 25 / 6 / 82

FD

Noir Le 30 / 10 / 87

MAILLEZAIS

F. D.

Noir Le 21 / 12 / 84

MAREUIL SUR LAY DISSAIS

FD

Noir Le 18 / 11 / 87

MORTAGNE SUR SEVRE

FAUSSE DIRECTION  
Code Postal Errone

Noir Le 3 / 3 / 87

MOUILLERON EN PAREDS

F. D.

Noir Le 17 / 9 / 84

NOIRMOUTIER EN L'ILE

F.D

Rouge Le 25 / 7 / 86

OLONNE SUR MER

F. D.

Rouge le 29 / 2 / 84

Bleu Le 23 / 3 / 81

LES SABLES D'OLONNE

FD

Noir Le 12 / 12 / 73

FD

Noir Le 17 / 2 / 75

FD

Noir Le 10 / 3 / 76

CODE POSTAL ERRONÉ

Noir Le 23 / 6 / 83

SAINT FLORENT DES BOIS

F. D.

Noir Le 28 / 11 / 86

SAINT FULGENT

F. D.

Noir Le 17 / 10 / 84

F. D.

Noir Le 4 / 6 / 85

SAINT GILLES CROIX DE VIE

F. D.

Rouge Le 7 / 2 / 84  
Noir Le 16 / 12 / 85

SAINT HILAIRE DE RIEZ

F. D.

Noir Le 1 / 3 / 84

FD

Noir Le 21 / 11 / 84

F. D.

Noir Le 21 / 8 / 85

F. D.

Noir Le 27 / 8 / 86

SAINT MICHEL EN L'HERM

F. D.

Noir Le 10 / 4 / 86

TALMONT SAINT HILAIRE

FD

Noir Le 12 / 9 / 84

FD

Noir Le 7 / 4 / 85

LA TRANCHE SUR MER

F. D.

Noir Le 6 / 11 / 87



## Cabinet SÉGUINEAU

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE SUR YON

TOUTES ASSURANCES

IARD. — VIE



51.37.03.79 - 51.37.22.60

Télex 700 803

C.C.P. Nantes 59-97



## Ateliers CHENU

Zone Industrielle Sud  
rue des artisans BP 168  
85006 LA ROCHE SUR YON

PUBLICITE PEINTE  
SERIGRAPHIE  
LETTRES ADHESIFS  
AFFICHES

Tél : LA ROCHE S/ YON 51.37.01.43  
MONTAIGU 51.43.32.34

## LE RETRO

SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon Tél. 51.62.18.14



# MEUBLES MOREAU

VOTRE ÉBÉNISTE



FABRICANT

BELLEVILLE-sur-VIE

Tél. : magasin 51.41.12.62  
fabrique 51.41.11.13

MAROQUINERIE - BAGAGES - PARAPLUIES

S.A.R.L. **bibard**

ARTICLES CADEAUX

7, rue des Halles. Tél. 51.37.03.53

LA ROCHE-SUR-YON

Même maison Centre Commercial "Bellevue"

Tél. 51.37.10.09

- ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE -  
TELEVISION - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE  
ELECTRO-MÉNAGER  
ANTENNES TELEVISION

## louis le goff

Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré

Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.09.19

# HARPHIL

PHILATÉLIE - MINÉRAUX  
CARTOPHILIE  
NUMISMATIE

D. HARJANI

17, Rue Thiers - 17000 LA ROCHELLE

Tél. 46.41.05.14



NANTES - LORIENT

## Blouin s. a.

Zone Industrielle Sud

Rue des Artisans

85000 LA ROCHE SUR YON

☎ 51 62 27 40

QUIMPER - CHOLET

**MIROITERIE  
INSTALLATIONS**

Glaces, sécurité  
Vitrages isolants...

**PEINTURES  
BATIMENT**

Matériel, outillage...

**REVETEMENTS**

Sols et Murs  
Papiers Peints

**POISSONNERIE**

## "chez ANDRE"

26, rue Foch

LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier

des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

## COMMENT AMÉLIORER UNE COLLECTION THÉMATIQUE ?

Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage, dit le proverbe. N'en est-il pas ainsi de nos collections, notamment si l'on a choisi de participer aux expositions où nous nous efforçons de montrer le meilleur du travail réalisé ?

Une collection évolue donc en passant par des états successifs qui correspondent à autant d'améliorations apportées aux différentes pages qui la constituent. Afin d'illustrer de la manière la plus concrète possible cette question, il m'a paru intéressant de prendre appui sur quelques pages de ma collection thématique et de commenter les modifications qu'elles ont subies. Pour ce faire, j'ai groupé deux à deux quatre pages de façon à juxtaposer l'état ancien et l'état actuel: ce sont ces huit pages qui sont reproduites dans leur intégralité ci-après.

Le nouveau barème de jugement des collections thématiques répartit les cent points en trois secteurs: l'impression générale (5 points), les éléments thématiques (50 points) et les éléments philatéliques (45 points). Les améliorations apportées à une page peuvent par conséquent s'appliquer à l'un ou à l'autre, et le plus souvent à deux au moins, de ces trois secteurs.

### 1. Les améliorations touchant la présentation.

Une bonne lisibilité de la collection est sans nul doute un atout important dès qu'il s'agit d'exposition publique. La page qui présente le plan est une de celles qu'il convient de soigner tout particulièrement car c'est la première qu'un jury regarde et étudie minutieusement. Examinons donc les deux états de cette page de ma collection qui s'intitule: "L'hellénisme, histoire d'une idée."

La première version date de 1984 et plus précisément de l'Exposition Régionale Thématique de Fontenay-le-Comte; la seconde de 1986 pour l'Exposition de même nature à La Roche-sur-Yon (la collection a obtenu 65 points en 1984 et 68 points en 1986.). Il est, je crois, assez évident que les titres, principalement des grands chapitres, ne ressortent pas dans la version de 1984. J'avais a-

lors utilisé les caractères typographiques de deux des trois marguerites en ma possession, fonctionnant sur une machine électronique Olivetti Praxis 20. L'une n'imprime que des majuscules, de deux tailles différentes: "SOMMAIRE" et "PRESENTATION"; la seconde possède les majuscules de "LA RELIGION" (22.) et les minuscules de "Sélection".

Dans la nouvelle version, les titres des grands chapitres ont été réalisés en lettres transfert de 4 mm. de hauteur et les titres des sous-chapitres en petites majuscules (accentuées) dactylographiées. L'ensemble est ainsi bien mieux visualisable. On remarquera en outre l'abandon des pages quadrillées au profit de pages unies qui améliorent encore la lisibilité de la collection. Les numéros des pages exposées - placés dans un cartouche amovible fixé au dos de la page par des coin-photos et qui peut être changé si besoin, une "fenêtre" ayant été découpée dans la page-support - ont été dactylographiés avec la 3e marguerite qui, dans le corps de la collection, sert pour les textes thématiques.

Notons pour terminer que le plan lui-même a été modifié, dans la présentation des numéros de parties et dans le libellé de ces dernières. Ce qui, initialement, représentait la première partie, compte tenu de son importance numérique modeste (6 ou 7 pages au maximum), est devenu une sorte de préambule, affecté dès lors du chiffre 0 selon l'habitude pour les plans de ce type. La collection se trouvait ensuite constituée de trois parties principales, désignées par les numéros 1, 2 et 3 repris pour inventorier les subdivisions avec séparation des chiffres par un point: 1.1 signifiant par exemple la première partie de 1., 1.2. la deuxième et ainsi de suite.

Pour une meilleure compréhension, un titre comme "L'APPORT DE L'ONOMASTIQUE" (44.), peu clair sans doute pour qui ignore ce qu'est l'onomastique (science qui étudie les noms propres de lieux, de personnes), a été remplacé par "DU MOT A LA LETTRE" (3.4.) dont le vocabulaire est commun.

## 2. Les améliorations thématiques et philatéliques.

Les deux secteurs seront étudiés conjointement car une amélioration de l'un entraîne le plus souvent l'amélioration de l'autre. Les deux états présentés en illustration correspondent, pour le premier,

à 1986 (La Roche-sur-Yon), pour le second à 1988 (Exposition Nationale de Valence).

Plusieurs pages du chapitre "La religion" (1.1.), rappelé dans l'angle supérieur droit, en caractères assez discrets, pour une lecture plus suivie de la collection, sont consacrées à la présentation des dieux les plus marquants du panthéon grec. Ces pages constituent la 2e partie du chapitre 1.1., d'où le titre principal en caractères plus gros 1.1.2. UNE MYTHOLOGIE A VISAGE HUMAIN.

L'une d'entre elles montre Poséidon, dieu de la mer. Le remaniement a consisté à remplacer deux timbres et une oblitération modernes, grecs de surcroît, par un entier américain du début du siècle ayant circulé, avec publicité pour les farines Neptune (!). De fait, le dieu au trident apparaît au recto dans le cachet de la compagnie qui fabriquait ce produit: la Compagnie des Moulins à farine Kehlor. Résultat: une pièce de qualité, peu courante, au lieu de timbres plutôt ordinaires qui n'enrichissaient pas la page sur le plan philatélique.

La refonte a entraîné la réduction du texte philatélique adjoint au timbre du bureau russe de Rethymno, ce qui ne gêne en rien, je pense; par contre, la disparition, faute de place, du texte thématique sur le trident fait peut-être perdre une information utile. A la réflexion, il aurait probablement été possible de le rajouter au texte initial de deux lignes, en écrivant sur une double ligne et plus près du timbre le texte philatélique. Bien souvent, ce n'est qu'après avoir réalisé une page que l'on voit les améliorations qui peuvent encore être apportées.

Une autre page du même chapitre présente l'évolution du caducée d'Hermès (ou Mercure). La version ancienne fait apparaître très nettement un déséquilibre dans la construction de la page avec ces trois timbres un peu isolés dans le bas. Dans la mesure où la lecture se fait de haut en bas en suivant les diverses formes du caducée, la seule solution passait par le remplacement des timbres inférieurs par un ensemble plus "lourd", susceptible de contrebalancer les éléments du haut. Le récépissé d'un timbre pour colis postal de Paris pour Paris, en raison de sa dimension, a permis d'améliorer la présentation de la page. L'adjonction des timbres de la poste privée allemande de Magdebourg confère à cette page une valeur philatélique (sur le plan qualitatif) certaine.

Un dernier exemple sera pris dans le chapitre 1.3. qui traite des créations de l'esprit grec, entendez par là l'épopée (Homère) et le théâtre, la musique, la philosophie et les sciences. Parmi ce dernier groupe, deux pages concernent la médecine: la première à travers les divinités auxquelles s'adressaient les Grecs pour obtenir la guérison de leurs maux; la seconde à travers le personnage d'Hippocrate, célèbre médecin du 5e/4e s. av.J.-C.

L'état ancien de la page consacrée à Asclépios, dieu de la médecine - ou plutôt héros guérisseur - et à Hygie, sa fille, offrait plusieurs défauts. Sur six timbres, cinq étaient grecs (manque de variété) dont trois appartenant à une même série, émise en 1977 pour célébrer l'Année mondiale du rhumatisme. Le centre de la page était trop vide, puisqu'occupé par les seuls textes, un peu longs au demeurant.

Trois de ces six timbres seulement ont été conservés: un des timbres grecs de 1977 (Asclépios guérissant un jeune patient), le timbre grec de bienfaisance (1934) et le timbre néo-zélandais (1932) montrant Hygie. Ont été ajoutés:

- un timbre de Chypre, émis pour le 20e anniversaire de l'O.M.S. (1968), représentant Asclépios en pied avec le bâton autour duquel s'enroule le serpent, ancêtre du caducée médical;

- une oblitération illustrée hongroise sur entier, où l'on voit une tête d'Asclépios (le nom est écrit en grec) et ledit caducée;

- enfin, une lettre grecque ayant sans doute voyagé - en tout cas, l'affranchissement correspond au tarif en vigueur à ce moment-là avec un timbre supplémentaire obligatoire au profit des victimes des tremblements de terre de Céphalénie - oblitérée d'un cachet noir "Sanctuaire d'Asclépios" et d'un double cachet rouge illustré "Epidaure/31.8.1964/Hippolyte". Il s'agit vraisemblablement d'oblitérations apposées localement à l'occasion de la représentation au théâtre d'Epidaure, dans le cadre du Festival de théâtre antique qui s'y tient chaque année à cette période, de la tragédie d'Euripide Hippolyte.

Rappelons qu'Epidaure (Péloponnèse) était, avec l'île de Cos (Dodécanèse), un des hauts-lieux du culte d'Asclépios. Non loin du célèbre théâtre, le dieu possédait un sanctuaire que les malades venaient fréquenter en grand nombre, à partir du 4e s., espérant durant la nuit qu'ils y passaient allongés dans des salles de cure - d'où sont issues nos cliniques, le mot dérivant de "lit" - une "vi-

site" du dieu destinée à guérir les maux dont ils avaient préalablement entretenu Asclépios.

Le matériel ainsi réuni a permis une organisation plus satisfaisante de la page avec une meilleure répartition des textes, par ailleurs réduits sans perte d'informations essentielles, une plus grande variété dans les timbres et documents présentés et l'introduction d'une certaine originalité avec une oblitération grecque peu banale.

\*\*\*\*\*

Comme on le voit avec ces quelques exemples, les remaniements successifs apportés à des pages thématiques visent à en améliorer l'équilibre, pour obtenir une présentation aussi harmonieuse que possible entre les timbres, les documents et les textes, la lisibilité, pour en faciliter la lecture, la variété et l'originalité, facteurs d'attrait pour les visiteurs d'une exposition.

Didier LAPORTE

**Nous remercions particulièrement les annonceurs sans lesquels la publication et la diffusion gratuites de ce journal ne pourraient se faire.**

## SOMMAIRE

Sélection: l'ensemble de la collection compte 120 pages.

### PRÉSENTATION

#### 1. LES PREMIÈRES CIVILISATIONS EN TERRE GRECQUE (ÂGE DU BRONZE)

11. LA GRECE AVANT LES GRECS

12. LA GRECE DES PREMIERS GRECS

#### 2. L'HELLENISME À L'ÉPOQUE DES CITÉS (8E-4E S. AC)

21. LA MÉDITERRANÉE GRECQUE

22. LA RELIGION

23. LES ARTS PLASTIQUES

24. LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE ET SCIENCE

#### 3. L'HELLENISME AUX ÉPOQUES HELLENISTIQUE ET ROMAINE (4E S. AC-5E S. PC)

31. LA CIVILISATION HELLENISTIQUE

32. L'HELLENISME À ROME

#### 4. L'HELLENISME DANS SA DIMENSION UNIVERSELLE, DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS

41. L'ANTIQUITE GRECQUE SOURCE D'INSPIRATION ARTISTIQUE

42. LES PROPAGATEURS DE LA CULTURE GRECQUE

43. L'ANTIQUITE GRECQUE SOURCE DE SYMBOLES

44. L'APPORT DE L'ONOMASTIQUE

### CONCLUSION

N.B.: AC = avant J.-C. - PC = après J.-C.

1-2

3-7

8-11

12-21

22-29

30-35

36-38

39-46

47-48

49-56

57-59

60

## SOMMAIRE

Sélection: l'ensemble de la collection compte 130 pages.

### PRÉSENTATION.

#### 0. LA GRECE A L'ÂGE DU BRONZE.

0.1. LA GRECE AVANT LES GRECS.

0.2. LA GRECE DES PREMIERS GRECS.

#### 1. LA CIVILISATION GRECQUE (8e/4e s. av. J.-C.).

1.1. LA RELIGION.

1.2. LES ARTS.

1.3. LES CRÉATIONS DE L'ESPRIT GREC.

#### 2. L'EXPANSION DE L'HELLENISME DANS L'ANTIQUITE.

2.1. LA MÉDITERRANÉE GRECQUE JUSQU'AU 4E S.

2.2. LA CIVILISATION HELLENISTIQUE.

2.3. L'HELLENISME À ROME.

#### 3. L'HELLENISME DANS LE PATRIMOINE MONDIAL.

3.1. L'ANTIQUITE GRECQUE SOURCE D'INSPIRATION ARTISTIQUE.

3.2. LA RENAISSANCE DES ANTIQUITÉS GRECQUES.

3.3. L'ANTIQUITE SOURCE DE SYMBOLES.

3.4. DU MOT À LA LETTRE.

### CONCLUSION.

1-2

3-11

12-19

20-27

28-30

31-35

36-38

39-46

47-55

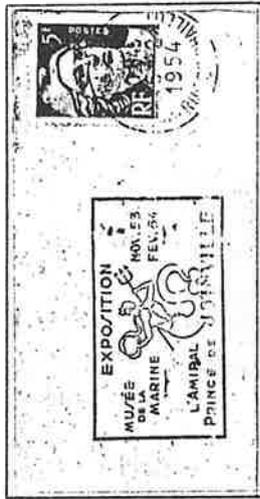
56-59

60

1.1.2. UNE MYTHOLOGIE À VISAGE HUMAIN.



Poséidon, frère de Zeus, était le roi souverain des mers, sur-tout des mers agitées par les cyclones et les tempêtes.



Triton, monstre marin élément du cortège de Poséidon.

bureau russe de Rethymno (Crète), 1899; ces timbres affranchissaient les lettres expédiées en Grèce et Russie.



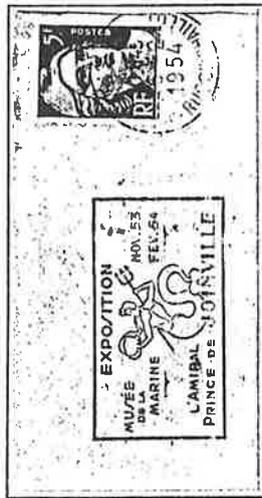
Le trident était à la fois son sceptre et son arme pour ébranler les flots.

1.1.2. UNE MYTHOLOGIE À VISAGE HUMAIN.

1.1. La religion.



Poséidon, frère de Zeus, était le roi souverain des mers, sur-tout des mers agitées par les cyclones et les tempêtes. bureau russe de Rethymno (Crète), 1899.



Triton, monstre marin élément du cortège de Poséidon.

GENUINE HIGH COLORED FLOURS FROM HIGH GRADE WHEAT ONLY.

Messrs. R. & O. Kolster,  
Puerto Cabello,  
Venezuela, S.A.



ALL OUR MILL PRODUCTS ARE GUARANTEED BY KEHLOR FLOUR MILLS CO. UNDER FOOD AND DRUGS ACT OF JUNE 30, 1906. SERIAL NO. 2827. REGD. IN AGCL. DEPT. WASHINGTON, D. C.

1.1.2. UNE MYTHOLOGIE À VISAGE HUMAIN.

1.1. La religion.

a surcharge erronée.  
b surcharge exacte.

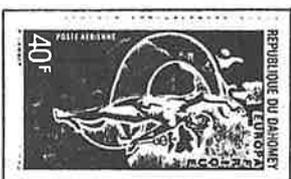


À l'origine, le caducée, attribut caractéristique d'Hermès, ne devait représenter que le bâton du berger, sans serpents ni ailes.

faux pour tromper les Postes françaises  
émis à Londres (dentelé 14% au lieu de 14).



Ensuite, la partie recourbée est devenue l'enlacement de deux serpents.



Enfin ont été ajoutées les deux ailes.

1986

1.1.2. UNE MYTHOLOGIE À VISAGE HUMAIN.

1.1. La religion.

a surcharge erronée.  
b surcharge exacte.



À l'origine, le caducée, attribut caractéristique d'Hermès, ne devait représenter que le bâton du berger, sans serpents ni ailes.

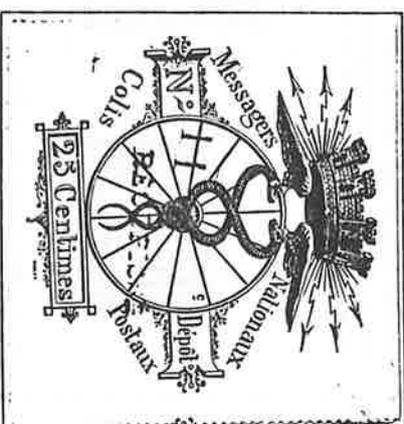
faux pour tromper les Postes françaises  
émis à Londres (dentelé 14% au lieu de 14).



Ensuite, la partie recourbée est devenue l'enlacement de deux serpents.

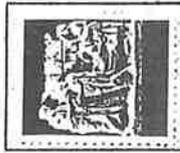
récépissé d'un timbre pour colis  
postal de Paris pour Paris (1886).

poste privée de Magdebourg, Allemagne (1886).



1988

1.3.3. LES SCIENCES.



Au 4e s. av. J.-C. se répand le culte d'Asclépios, héros guérisseur. Dans ses sanctuaires d'Epidaure et de Cos, pourvus de salles de cure, les malades venaient lui demander la guérison de leurs maux.



timbre grec de bienfaisance émis au profit de la protection des tuberculeux.



Hygie, personnification de la Santé (d'où "hygiène") apparaît au 4e s. comme nourricière du serpent sacré d'Asclépios.

carnet de 8 timbres (photocopiés) montrant une tête d'Hygie sculptée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

1972

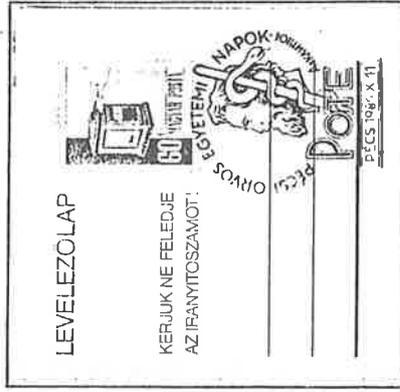
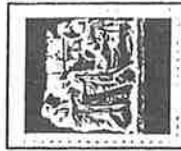


donation au profit de la CROIX-ROUGE FRANÇAISE



1.3.3. LES SCIENCES.

1.3.3. Les créations de l'esprit grec.



Au 4e s., les sanctuaires d'Asclépios (ou Esculape), à Epidaure et Cos, étaient pourvus de salles de cure pour les malades.



timbre de bienfaisance émis au profit des tuberculeux.

Hygie, personnification de la Santé, nourricière du serpent sacré d'Asclépios.



ΕΡΜΩ. ΣΤ ΜΑΤΕΛΑΩΝ

ΕΠΙΟΡΙΚΗΝ ΤΡΑΠΕΖΑΝ ΤΗΣ ΕΠΙΔΑΥΡΟΣ Α.Ε.

cachet "Sanctuaire d'Asclépios" (Epidaure), 3.9.64.

LA FLAMME DE FONTENAY DU 19 OCTOBRE 1987 : Examinons-la.

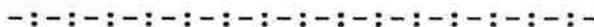
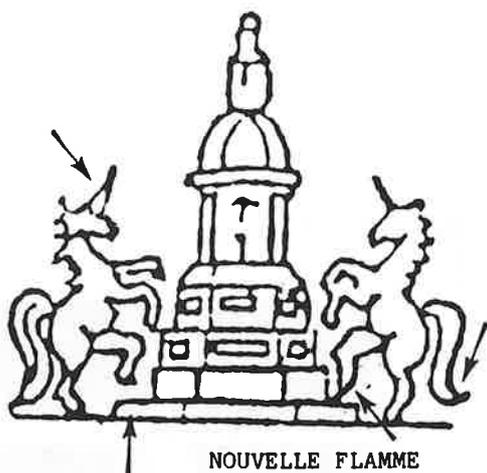
Nos amis de l'Amicale Philatélique Fontenaisienne ont excellemment décrit les différences de cette flamme avec la version précédente.

Nous leur empruntons le texte suivant extrait de la circulaire de décembre 1987, signé de Mr. G. Delmarre.

*Le 19 octobre 1987, le bloc comportant la flamme d'oblitération de Fontenay Le Comte a été remplacé. Renseignements pris, il s'agit d'un renouvellement automatique de matériel, qui n'a pas besoin d'être motivé par un défaut ou une usure particulière.*

*Une étude comparative des deux graphismes montre que l'illustration a été complètement, mais grossièrement, redessinée. Sur les agrandissements ci-après les flèches indiquent les différences les plus spectaculaires.*

*Par ailleurs, la nouvelle flamme, qui utilise une autre graphie (lettres légèrement plus hautes), est plus courte d'un bon millimètre. Un trait marque d'ailleurs la dimension normale (montré par une flèche sur la photocopie, grandeur nature, de la nouvelle flamme).*



LE CARNET A 10 Frs.

Ce carnet semble ne pas connaître une vogue considérable. Et pourtant la couverture présente des variétés peu mentionnées par ailleurs dans la presse.

Voici deux couvertures reproduites dans le Bulletin du Groupement Philatélique Bourgogne-Franche-Comté qui font apparaître des différences sensibles dans la taille et l'impression des lettres.



PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts  
44000 NANTES  
Tél. 40.20.45.71

TIMBRES  
CARTES POSTALES  
MATÉRIEL PHILATELIQUE

\*\*\*\*\*

ACHAT ET VENTE  
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES

\*\*\*\*\*



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -  
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

**S. A. Imprimerie Vendéenne**  
**LIBRAIRIE DE L'ÉTOILE**  
1, Rue Georges-Clemenceau  
**85000 LA ROCHE SUR YON**  
- **Téléphone** : 51.37.01.69

REGISTRES ET FOURNITURES  
DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATÉRIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,  
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,  
Fournitures pour le dessin.



TRANSPORTS  
DÉMÉNAGEMENTS

BIÈRES  
CHARBONS  
FUEL  
BOIS  
VINS

S.A.R.L. **BARREAU**

Route de Nantes  
**85 - LA ROCHE-SUR-YON**

C. C. P. Nantes 1718-39

Tél. 51.37.10.15



**ETS BIRON s. a.**

CHAUSSEURS  
BOTTIERS  
PODO-ORTHÉSISTES  
ORTHOPÉDISTES

*Agréés S.S.*

26 à 30 rue du Président de Gaulle  
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.07.72

**LISTE  
DE MARIAGE**

**La Cadothèque  
des Ets POMPIDOU**

CADEAU A CHAQUE  
DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guillemé.  
LA ROCHE/YON

**PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD**

**POMPIDOU**

La ROCHE S/ YON  
Tél. 51.37.26.47

NOUVEAU en VENDEE

## PHILATELIE

aux SABLES D'OLONNE



54 bis, rue Nationale  
Tel. 51.95.88.76

TIMBRES - MONNAIES - MATERIEL

ACHAT et VENTE

## LISTE DE MARIAGE



La Cadothèque  
des Ets POMPIDOU

CADEAU A CHAQUE  
DÉPÔT DE LISTE

6 rue Stéphane-Guillemé.  
LA ROCHE/YON.

PORCELAINE DE LIMOGES : THARAUD

# POMPIDOU

LA ROCHE S/ YON

Tél : 51.37.26.47

## Antiquités

Face B.N.P.

### L. BARBOTEAU

Anciennement Marionneau

- Achat - Vente - Estimations
- Grand Choix de Meubles Régionaux
- restauration de meubles - bibelots

- entrée libre -

8 rue M<sup>l</sup> Foch 85000 La Roche sur Yon. Tél. 51.37.08.91

## Votre projet se réalise au Crédit Foncier

Tous crédits immobiliers :

- Prêts aidés PAP-PAJ
- Prêts conventionnés
- Prêts locaux aidés PLA
- Prêts privés
- Prêts travaux

Crédit foncier de France  
POUR ENTRER CHEZ VOUS, ENTREZ CHEZ NOUS

5, Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. 51.37.06.86 - 51.37.32.53

## Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey  
LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07 Toutes les Réparations

## " Aux Ciseaux d'Argent "

ORFÈVRE - INOX  
ARTICLES DE TABLE - CADEAUX - CADGETS  
ATELIER DE RÉPARATION,  
D'AIGUISAGE CISEAUX, COUTEAUX

# GRELARD

Tél.

5 rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON - 51.37.19.87

# LA CORRESPONDANCE

## DES CAMPS DE CONCENTRATION

### 2<sup>o</sup> NOS AMIS DANS LES CAMPS

LE CHEMINEMENT ET LE TEMOIGNAGE

DE NOS AMIS DEPORTES DE LA RESISTANCE

---

L'internement en camp de concentration était provoqué par des causes très diverses, dont certaines n'ont rien à voir avec la Résistance. Nous ne nous intéresserons ici qu'aux internements consécutifs à des actes caractérisés d'hostilité contre l'occupant.

Cet article évoquera succinctement l'arrestation, l'emprisonnement et l'internement en camp de concentration de quelques collègues.

Madame B. LABLANCHE, de Fontenay-le-Comte, a été arrêtée à l'été 1941 pour avoir aidé des prisonniers nord-africains à s'évader de leur commando à la Mothe-Achard. Elle avait 17 ans ! Après un an de prison à Niort, elle sera dirigée sur l'Allemagne et connut plusieurs camps, notamment Calsruhe, Schönebeck sur Elbe (commando de Büchenwald) et Gross-Rosen.

C'est la plus jeune déportée de la Résistance en Vendée.

Mr. Eugène BARADEAU, de Chantonay, faisait partie de l'Armée Secrète. Arrêté en 1943, incarcéré à Poitiers, puis à Compiègne, il connut les camps de Büchenwald et Dora.

Mr. André ROGERIE, étudiant à Paris, se sentit "brulé" dans la Résistance et décida de partir rejoindre de GAULLE par l'Espagne, mais il fut pris à Dax, emmené à la Gestapo de Bayonne, puis au Fort du Hâ, à Bordeaux, puis à Compiègne et enfin envoyé dans près d'une dizaine de camps.

Tous les trois sont revenus, laissant....là-bas, des centaines d'amis.

#### LES PREMIERES SEMAINES APRES L'ARRESTATION

Nos amis vendéens n'ont pas conservé de souvenirs philatéliques de Niort, de Poitiers, ou même de Compiègne-Royallieu; nous les retrouverons donc dans les camps.

Par contre Mr. ROGERIE a pu heureusement en récupérer à son retour, et son itinéraire, semblable à celui de nombreux résistants, servira de témoin pour cette période, avant le départ pour les camps de la mort.

Aucune correspondance des caves de la Gestapo à Bayonne, et pour cause. Par contre la citadelle de Bayonne livre des pièces d'un certain intérêt documentaire. Le commandant répond à la mère du prisonnier.

7-1-43

FRANCOIS WENIGER  
BAYENNE Zitatello

Madame

En vous accusant réception de votre lettre, j'ai l'honneur de vous en faire  
que votre fils se trouve ici. Ce qui concerne la rançon pour laquelle il est interné et  
la durée de sa peine qui lui sera infligée je regrette de ne pouvoir rien vous dire.

Vous avez le droit de lui écrire autant que vous le souhaitez. Il peut recevoir des  
colis, dont le contenu est restreint aux livres et le linge. Si vous envoyez les  
colis par le service postal, il pourra en recevoir tous les jours, autrement seulement  
les jeudis. Le jour de visite est toujours le premier mardi de chaque mois. Il vous faudra  
demander une autorisation écrite au Bureau de la Douane à Biarritz à l'Hotel Edouard

Agnez, Madame, l'assurance de ma haute considération.  
Francois Weniger  
Liffz.

Puis le jeune ROGERIE est transporté à Bordeaux au fort du HÂ, le 18 août 1943. Il subsiste de cette incarcération un prospectus "Prison militaire", avec marque de censure, qui donne des précisions, souvent théoriques, sur le régime des prisons militaires allemandes de l'époque. Et tant de vilénies se sont pas mentionnées...

Le prisonnier évoque ainsi ce transport, dans ses souvenirs :

" Nous quittons la citadelle dans l'après midi pour le fort du HÂ, "  
" à Bordeaux. Nous prenons le train en wagon de troisième classe. Quel- "  
" ques personnes pleurent en nous voyant... Dans une gare des Landes "  
" (Ychoux) un employé de la S.N.C.F. a passé le nez à la fenêtre. Je "  
" lui donne un mouchoir dans lequel se trouve une lettre pour maman. "  
" Cette lettre parviendra à destination et l'employé poussera même le "  
" courage jusqu'à mentionner au verso son nom et son adresse. "

La lettre émouvante du cheminot, datée du 24 août 1943, figure toujours en bonne place dans les "reliques" de l'ancien déporté.

Bordeaux, le 18 août 1943

Je suis incarcéré (e) au Quartier allemand du Fort-du-Hâ, à Bordeaux, depuis le 18 août 1943

Envoyez-moi au plus tôt :

Correspondance une fois par mois.

Geprüft  
Fort-du-Hâ

Signature lisible : Rogerie  
(Nom et prénoms) M. 7856

Numéro de matricule :  
(A figurer dans toute la correspondance, et les colis)

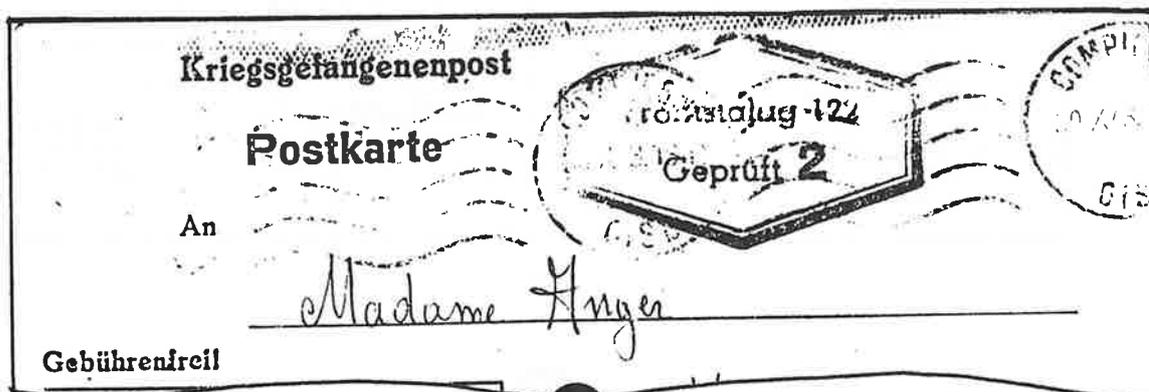
VERS COMPIEGNE

La situation se dégrade et le voyage s'effectue cette fois en wagons à bestiaux, vers la caserne de Royallieu (quel joli nom!) à Compiègne, où le jeune ROGERIE séjournera sept semaines dans la baraque A 5.

Des correspondances de forme assez diverses ont pu être envoyées de Compiègne.

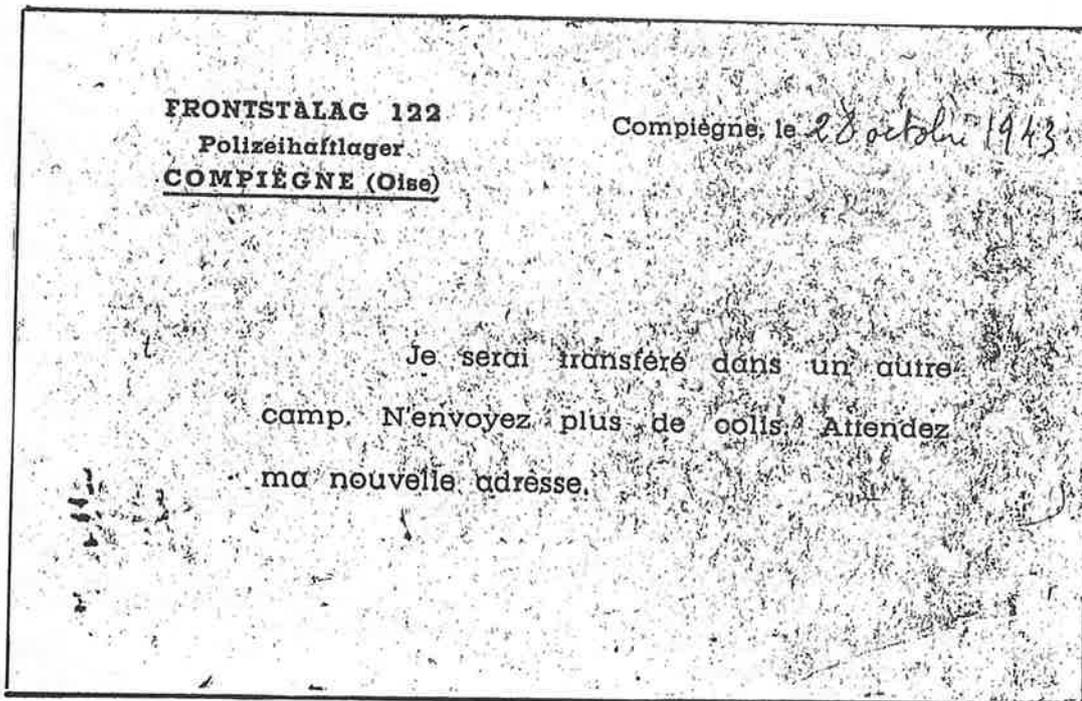


Partie supérieure d'une feuille à plier en trois

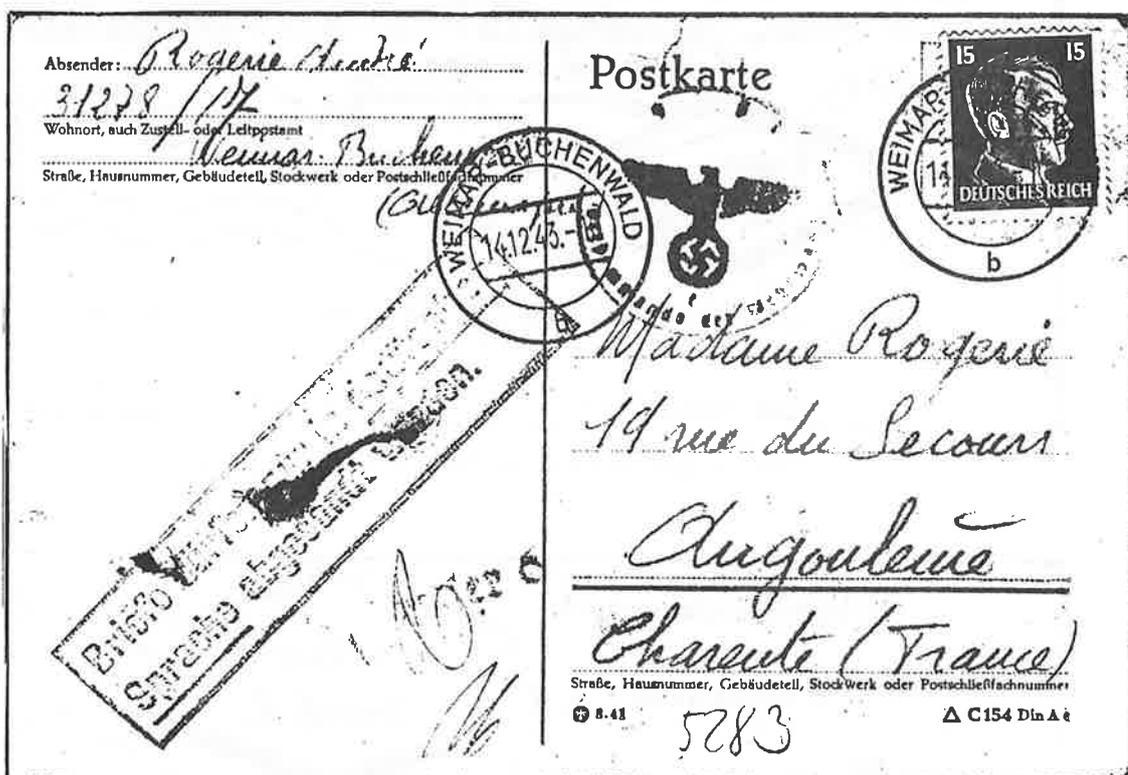


puis le 28 octobre 1943, nouvelle correspondance sur carte mentionnant: "Polizeihaftlager" (Prison de la Police).

dans un autre camp ? Malgré une tentative d'évasion en cours de route, il faudra bien se laisser conduire au camp de Büchenwald. Désormais il sera, comme nos amis vendéens, un "Schutzhäftling", c'est-à-dire un "détenu par sécurité", n°31278, vêtu d'une sorte de pyjama rayé, portant le triangle rouge qui signifie "prisonnier politique".



Avis de transfert dans un autre camp



La seule carte envoyée de Buchenwald  
par A. ROGERIE

Il arrivait que les familles demandent aux services officiels de l'Etat français des informations sur le sort de leurs déportés dont elles étaient parfois sans nouvelles. Voici, à titre de curiosité, ce que répondit la délégation officielle française près du district de Thuringe qui "veillait" sur l'ensemble des français de la région (S.T.O. et déportés de la Résistance compris)

Ce texte qui se veut peut-être objectif -et sûrement rassurant- révèle d'étranges lacunes, notamment quand il compare les camps de concentration à des camps de prisonniers de guerre (couverts par la convention de Genève).

*Pour Fam.*

# Französische Verbindungsstelle

(Delegation officielle Française)

bei der Gauverwaltung Thüringen  
der Deutschen Arbeitsfront

Monsieur GIGOT  
Reichenberg

Weimar, am 27.3.44

Am Platz Adolf Hitlers  
Fernsprecher: Weimar 3781

Réf. à rappeler:  
D/90 /GG

Cher Camarade,

Suite à votre lettre du 16.3.44 concernant le transformé BARADEAU, je vous envoie ci-joint la circulaire que nous envoyons aux familles qui demandent des renseignements sur le Buchenwald. Il s'agit bien d'un camp de concentration. Il est impossible de le visiter. La correspondance est autorisée pour les détenus à raison de 1 lettre par mois écrite en allemand et ils peuvent, en principe recevoir des lettres sans limitation.

Si vous désirez d'autres renseignements je me tiens à votre disposition.

Bien cordialement.

AU SERVICE DU MARÉCHAL!

Le Délégué Régional,

*J. Bratt*



Nous n'avons pu obtenir sur le camp de Buchenwald que des renseignements généraux, car le Buchenwald est un camp de concentration sur lequel les renseignements sont donnés très parcimonieusement. Entre autre, il a été impossible que je m'y rende, et il est aussi impossible de savoir pour combien de temps les prisonniers y sont enfermés.

Le régime est naturellement dur, surtout au début. Ensuite les conditions s'améliorent, et d'après les renseignements que nous avons pu obtenir, la nourriture serait suffisante. Le travail est dur et les conditions de ces prisonniers enfermés dans le camp sont comparables à celles des prisonniers de guerre.

En principe, ils peuvent recevoir lettres et colis sans limites, en particulier linge et vivres. Ils peuvent écrire 2 fois par mois (en allemand seulement).

Je ne peux malheureusement rien faire pour améliorer leur sort. C'est à vous de leur donner, dans vos lettres, tout le courage dont ils ont besoin pour supporter leur situation actuelle. Envoyez leur le maximum de linge, vêtements chauds, et douceurs qu'il vous est possible d'envoyer. Si vous vous trouvez sans nouvelles, écrivez-moi et j'essaierai d'en avoir ici.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignements que vous pourriez désirer, dans la limite de ce que je peux obtenir.

Pour la libération des internés, seul peut intervenir l'organisme qui a confié le détenu au Buchenwald, c'est-à-dire une Gestapo en Allemagne ou le "Kommandauer der Sicherheitspolizei und des SD. in Paris", pour les gens arrêtés en France.

Reproduction d'une circulaire adressée aux familles qui désiraient avoir des précisions sur Buchenwald

#### BREF HISTORIQUE DE BUCHENWALD

Le camp fut ouvert le 15 juillet 1937 sur la colline d'ETTERSBERG, à 8 Km au nord de WEIMAR. Il compte parmi les quatre principaux camps de concentration du III<sup>ème</sup> Reich. Il fut libéré le 11 avril 1945 par les américains.

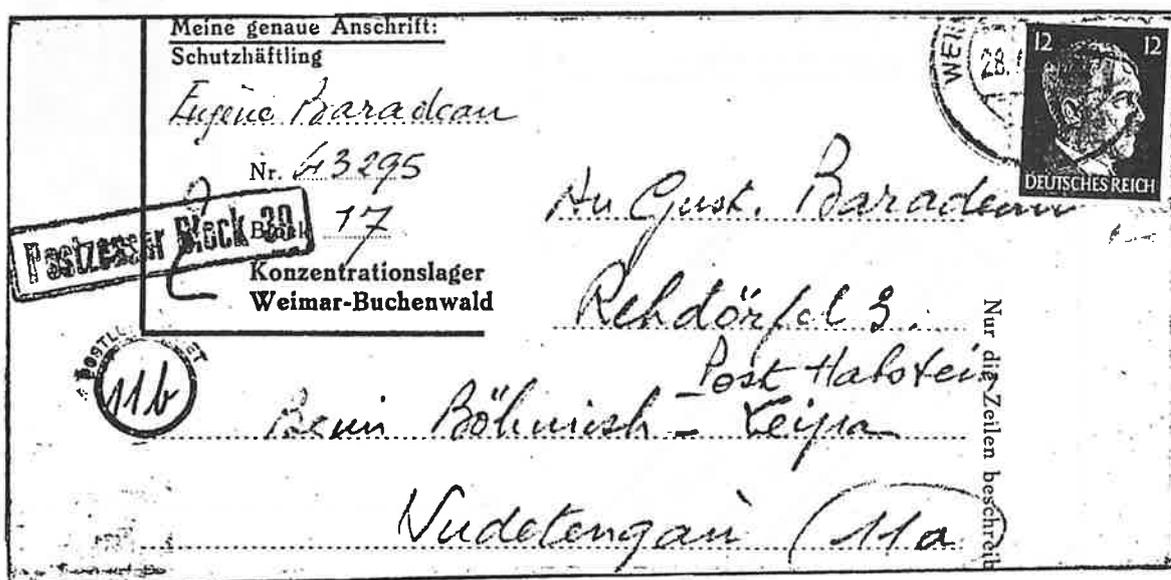
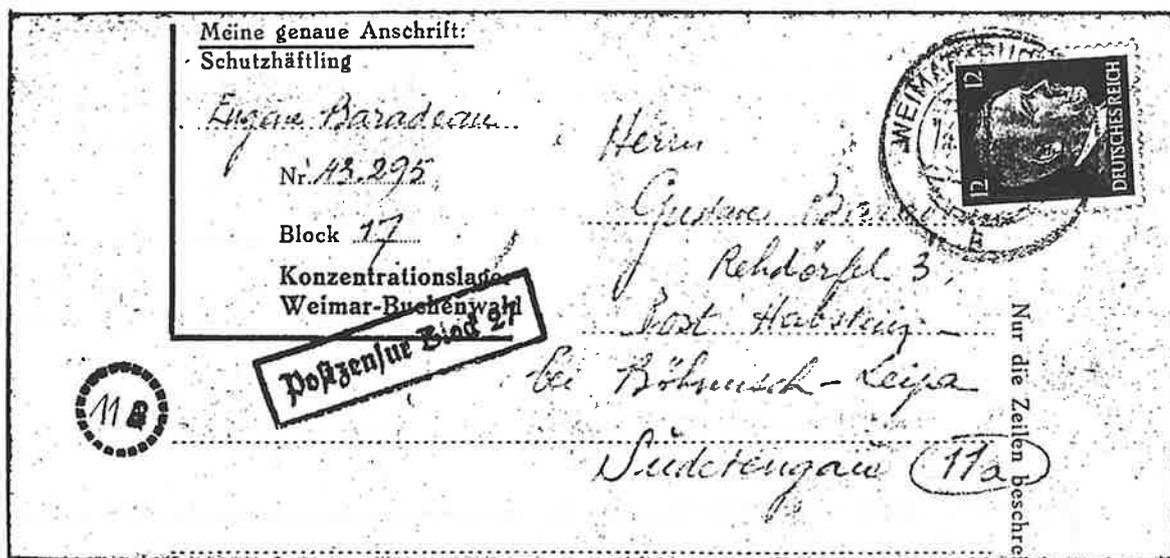
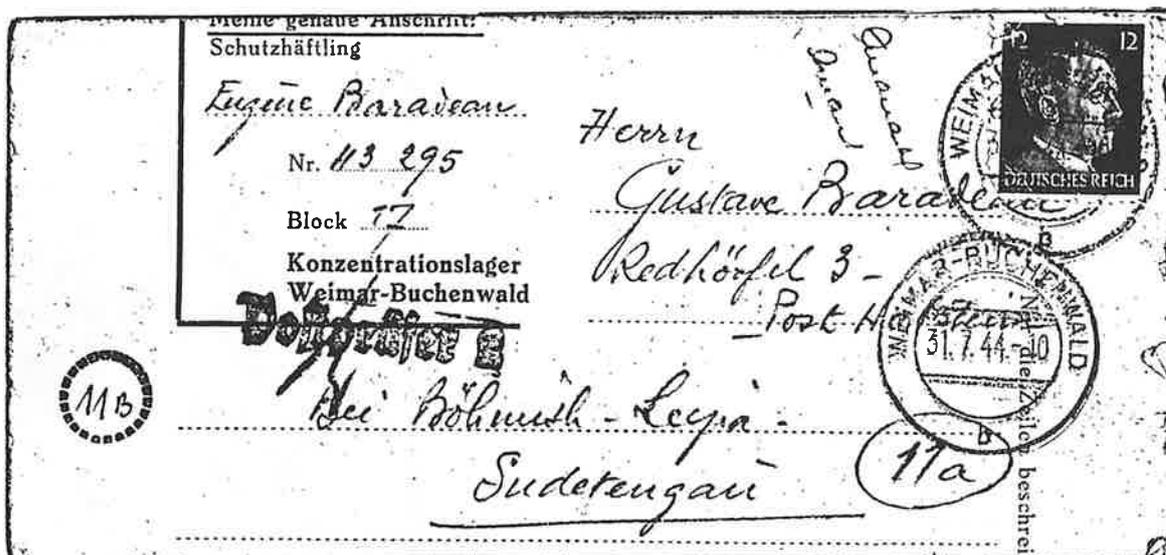
Camp de passage et de triage il alimente près de 150 commandos, répartis dans toute l'Allemagne.

Malgré des conditions de travail souvent inhumaines, il était préférable d'être en commando plutôt que de rester au camp, car c'est là qu'eurent lieu les fameuses expériences d'injection du typhus et que la femme du commandant collectionnait les tatouages des détenus tués pour prélever les dessins, par exemple.

Le commando de Buchenwald le plus célèbre est Dora, et son célèbre tunnel où la première année surtout fut absolument effroyable. C'est à Dora qu'on fabriquait les V1 et les V2.

Au total environ 240.000 déportés passèrent à Buchenwald et 52.500 y connurent une fin tragique.

Notre ami Eugène BARADEAU, Schutzhäftling n° 43.295, occupera ainsi longtemps une place au bloc 17 de Buchenwald avant d'être envoyé en commando à Sangerhausen, puis à Dora.



Voici trois lettres écrites de Buchenwald par Mr. E. BARADEAU à l'un de ses frères prisonnier de guerre en Allemagne.

Elles portent trois cachets de censure différents, apposés par les services de trois blocs.

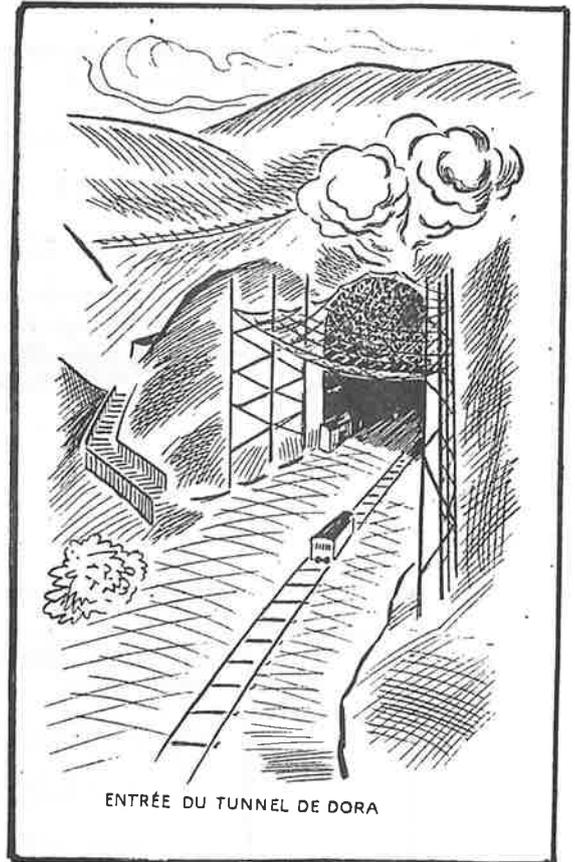
André ROGERIE passera par Buchenwald, Dora (nov. 1943), Lublin (fév.1944), Auschwitz-Birkenau (avril 1944) Auschwitz I (camp principal, janvier 1945) Gross-Rosen, Nordhausen, Dora à nouveau en mars 1945, Harzsungen.... Triste péripétie, sans raisons bien apparentes, mais les prisonniers des camps constituèrent une énorme réserve de main-d'oeuvre utilisée n'importe où dans les pires conditions.

Ci-contre :

L'abominable tunnel de Dora, creusé à partir de 1943 pour y installer les chaînes de fabrication des V1 et V2 après la destruction de Peenemünde.

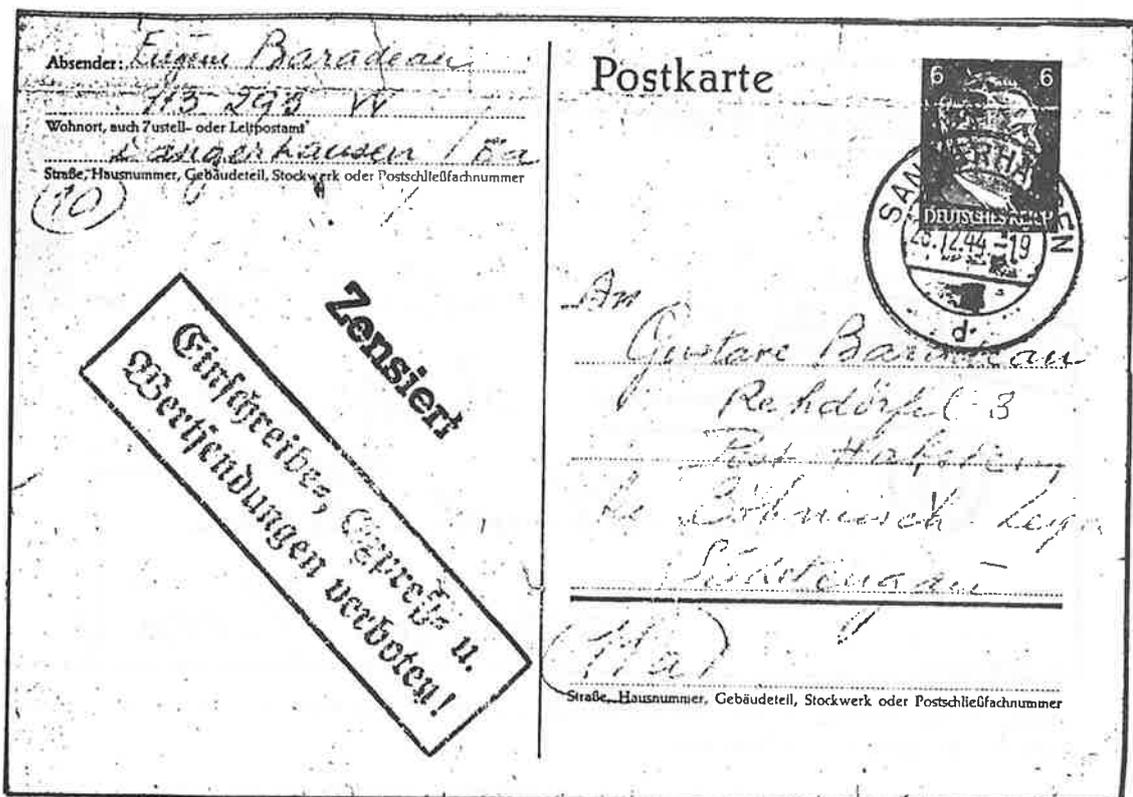
Le creusement et l'aménagement initial du tunnel s'effectuèrent dans des conditions effroyables avant que le commando ne devint moins inhumain.

Nos amis ROGERIE et BARADEAU y travaillèrent, à des périodes différentes.



ENTRÉE DU TUNNEL DE DORA

dessin effectué de mémoire en 1945 par A ROGERIE, qui y passa l'hiver 1943-1944.



Lettre expédiée de Sangerhausen par E. BARADEAU, en décembre 1944.

QUELQUES CHIFFRES GENERAUX

Le nombre des déportés et les raisons de leur déportation resteront toujours approximatifs, bon nombre d'archives ayant été détruites.

Certains auteurs estiment à 200.000 le nombre des déportés français. Sur ces 200.000, les juifs entraient pour une moitié environ et n'eurent jamais le droit d'écrire.

Le premier grand transport de déportés eut lieu dès juin 1941 et emmena 300 mineurs du Nord et du Pas-de-Calais qui avaient fait une grève antiallemande.

L'année 1943 aurait vu le départ de 40.000 déportés vers l'Allemagne.

En 1944 (jusqu'à fin août) 60.000 français auraient été transportés dans les camps.

Au camp de Gross-Rosen

Le camp de Gross-Rosen, dont dépendaient Mme LABLANCHE et André ROGERIE, était situé près de Göelitz, tout au sud de la Silésie.

Créé dès le 2 août 1940, c'était un centre de distribution de travailleurs en Basse-Silésie et même en Bohême-Moravie.

Le nombre de déportés qui y furent enregistrés approche de 200.000.

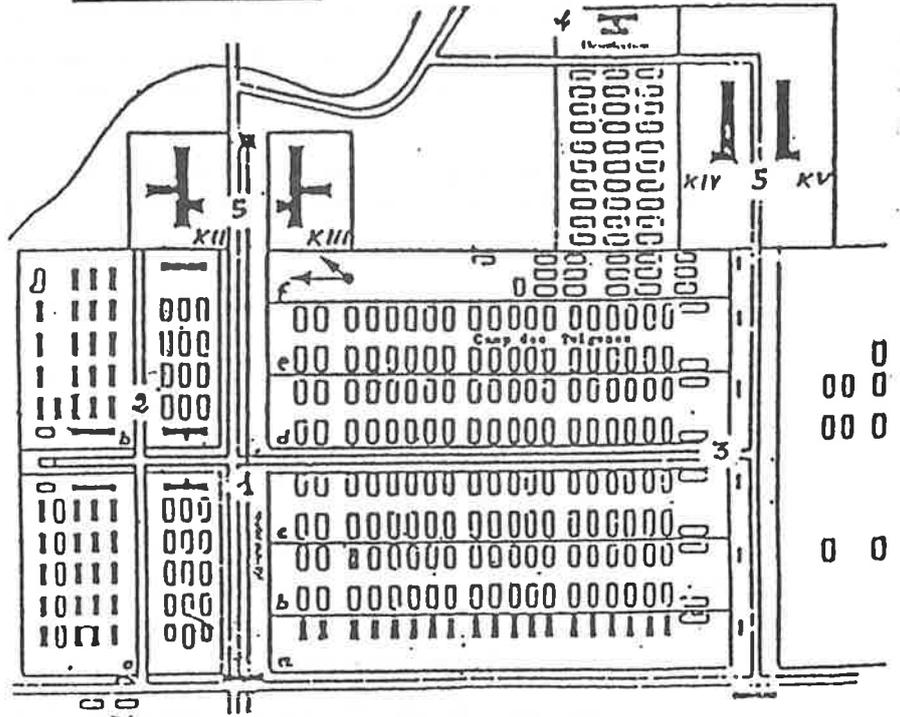


AUSCHWITZ-BIRKENAU (ou AUSCHWITZ 2)

Le camp d'extermination par excellence des juifs, tziganes et autres indésirables !

Sur le plan très officiel reproduit ci-contre, André ROGERIE a noté l'emplacement du camp F où il passa quatre mois en 1944, aux premières loges, si l'on peut dire, pour assister aux arrivées massives (sans retour) à moins de 100 mètres, avec vue directe.

PLAN DU CAMP  
D'AUSCHWITZ II  
BIRKENAU



A. ROGERIE était là  
à l'endroit marqué par les flèches,  
de mai à août 1944

- 1 - la rampe
- 2 - le camp des femmes
- 3 - les différents camps
- 4 - la désinfection
- 5 - les fours crématoires

Absender:

Name: *André Rogerie*

geboren am: *25.12.22 K.L. Auschwitz 2 / S*

Gef.-Nr. *183070. Postamt II. Block 15 B*

Meine Anschrift: *Schutzhaftling*

**Konzentrationslager Auschwitz**

Folgende Anordnungen sind beim Schriftverkehr mit Häftlingen zu beachten:

1. Jeder Schutzhäftling darf im Monat zwei Briefe oder zwei Karten von seinen Angehörigen empfangen und an sie absenden. Briefe an die Häftlinge müssen lesbar mit (Infe, einseitig und in deutscher Sprache geschrieben sein. Gestattet sind nur Briefbogen normaler Größe. Briefumschläge ungefüllert. Einem Briefe dürfen nur 5 Briefmarken à 12 Pf. der Deutschen Reichspost beigelegt werden. Alles andere ist verboten und unterliegt der Beschlagnahme. Lichtbilder dürfen als Postkarten nicht verwendet werden.
2. Geldsendungen sind nur durch Postanweisungen gestattet. Es ist darauf zu achten, daß bei Geld- oder Postsendungen die genaue Anschrift, bestehend aus Name, Geburtsdatum und Nr. angegeben ist. Bei fehlerhaften Anschriften geht die Post an den Absender zurück oder wird vernichtet.
3. Zeitungen sind gestattet, dürfen aber nur durch die Poststelle des K.L. Auschwitz bestellt werden.
4. Die Häftlinge dürfen Lebensmittelpakete empfangen, Flüssigkeiten und Medikamente sind jedoch nicht gestattet.
5. Gesuche an die Lagerleitung zwecks Entlassung aus der Schutzhaft sind zwecklos.
6. Sprecherlaubnis und Besuche von Häftlingen im Lager sind grundsätzlich nicht gestattet.

Der Lagerkommandant.

*19, r. de secours*

*Angoulême*

*1816 - 1533 Charente*

*5425 - Frankreich*

KONZENTRATIONSLAGER  
**WAFFEN  LUBLIN**  
Obóz Koncentracyjny 

Dnia 5 lutego 44r.  
**Postprüfer 1**

Paczkę w dniu dnis. z dnia 31.12.44r. Nr.       

otrzymałem. Dziękując za przesyłkę, proszę o stosowanie się do przepisów, dotyczących dozwolonej zawartości paczek jako też solidnego opakowania.

Jestem zdrów — ~~chory\*~~ proszę o mydło  
Serdeczne pozdrowienia przesyła  
*Flachetto*

Il arrivait, hélas, trop souvent que le détenu mourait de faim, de maladie, ou de mort violente. L'administration des camps ne manquait pas (sauf dans les derniers mois où la désorganisation fut totale) d'informer les familles, mais les motifs allégués pour le décès étaient le plus souvent tout à fait fantaisistes. Voici, à titre d'exemple, un télégramme de la Feld-Kommandatur du camp de Gross-Rosen, daté de juillet 1943. Combien de détenus ont été ainsi portés morts de "bronchopneumonie".

**Deutsche Post Osten**

024 Telegramm  
663 GROSS-ROSEN F 18 5 1300

Entnommen! Odebrano! Monat:    Jahr:    Zeit: miesiąc: rok:    czas: durch: <i>JH</i> przez: <i>CT</i>	VLADISLAUS BRAL	Tag: dzień	Übermittelt: Oddany: Zeit: czas
	TARNOW BEI KRAKAU KRAKAUERSTRASSE 38	an: do	durch: przez

TARNOW

IHRE SOHN NIKOLAUS BRAL BRONCHOPNEUMONIE, IN KONZENTRATIONSLAGER  
GROSS-ROSEN VERSTORBEN WEITERE NACHRICHT VON STADSPOLIZEI KRAKAU  
ABWARTEN

DER KOMMANDANTUR

Mais avril 1945, la quasi-totalité des camps sont libérés et les déportés de la Résistance retrouvent la liberté avant de rejoindre la France.

Voici un entier postal polonais de 1947 commémorant la libération du camp d'Auschwitz-Oświęcim



Sans rapport direct avec les camps, mais peu connue voici une enveloppe de 1984, prêtée par Mr. BARADEAU. Elle reproduit une photographie de la cérémonie de la libération de LA Roche-sur-Yon le dimanche 17 septembre 1944.





**ACHAT**



**VENTE**



**L'AURÉUS**  
comptoir vendéen  
des métaux précieux

*Achat - Vente*  
au plus haut cours

**OR - ARGENT**

du DÉBRIS au LINGOT - achat de tous les OBJETS DE COLLECTIONS  
PAIEMENT COMPTANT

9, place du Marché, 85000 La Roche-sur-Yon

Tél.  
51 62 75 39

ouvert du mardi  
au samedi



de 9 heures  
à 19 heures

discretion  
assurée

**ACHAT**



**VENTE**

**L'ECLIPSE**

LIBRAIRIE ANCIENNE

PRESSE ILLUSTRÉE. JULES-VERNE

4 rue du Passage. La Roche-sur-Yon.

Tel. 51 62 75 39

JCA

